



HAL
open science

Axer la transition d'une commune de moyenne montagne par le développement durable : étude de cas de Passy

Antoine Delorme

► To cite this version:

Antoine Delorme. Axer la transition d'une commune de moyenne montagne par le développement durable : étude de cas de Passy. Sciences de l'Homme et Société. 2023. dumas-04428331

HAL Id: dumas-04428331

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04428331>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

*Axer la transition d'une commune de
moyenne montagne par le développement
durable : Étude de cas de Passy*

© Antoine Delorme, 2022

**Mémoire Master 2 Ville et environnements urbains,
Management de la transition, urbanisme et e-gouvernance**

Antoine Delorme

Avril à Septembre 2023

**Tuteur de stage : Arnaud Grandjacques
Directeur du PTMI**

**Tutrice universitaire : Élodie Salin
Professeure à l'Université du Mans**





Tutrice universitaire : Élodie Salin
Professeure à l'Université du Mans

Avenue Olivier Messiaen 72085 LE MANS
Cedex 9

Tuteur de stage : Arnaud Grandjacques
Directeur du PTMI

19 Bd de la mer Caspienne 73370 LE
BOURGET-DU-LAC

Remerciements

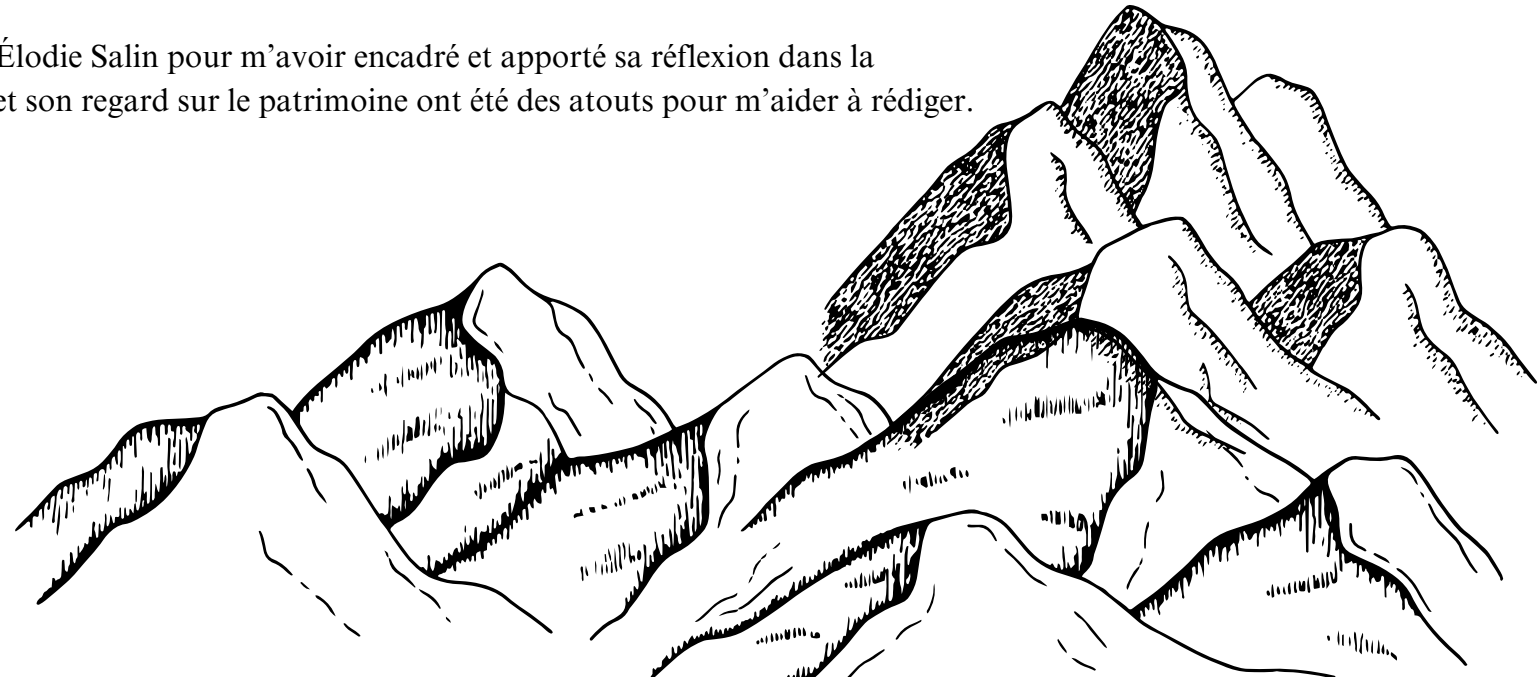
Je tiens à exprimer mes remerciements à l'ensemble des personnes avec lesquelles j'ai pu échanger durant mon stage, et notamment sur les aménagements durables et les enjeux environnementaux en montagne. Des pensées toutes particulières vont à mes collègues de bureaux, Nina, Maëlle et Florentin, avec qui les discussions et moments passés n'ont eu que des profits. L'épanouissement dans mon travail tient en partie à leur motivation au quotidien.

Je souhaite diriger mes remerciements vers Arnaud Grandjacques (Directeur du pôle) et Cécile Blanc (Chargée de projet) pour m'avoir accueilli au sein de leur structure, le Pôle Tourisme Montagne Inventive (PTMI).

Je remercie par ailleurs toutes les personnes qui m'ont apporté leurs regards sur mon travail et les nombreuses relectures qu'ils m'ont accordé. Ce rapport est le résultat de plusieurs échanges avec mes amis et ma famille, qui vont de l'aménagement à l'écriture, sur les diverses thématiques.

Une pensée à l'ensemble des acteurs (consultants, élus, techniciens, ingénieurs) avec lesquels j'ai eu le plaisir d'échanger sur les thématiques abordées pour ce stage. Ces apports ont été enrichissants et très ouverts d'esprit. Parmi ces personnes, je tiens à remercier spécifiquement Zoé Serre (Instructrice droit des sols à Passy) qui dès le début, m'a apporté son regard sur le territoire et ses contacts pour faciliter les canaux de communications entre les acteurs et le Pôle.

Je remercie tout particulièrement Élodie Salin pour m'avoir encadré et apporté sa réflexion dans la composition de ce rendu. Sa bienveillance et son regard sur le patrimoine ont été des atouts pour m'aider à rédiger.



Résumé

Axer la transition d'une commune de moyenne montagne par le développement durable : Étude de cas de Passy

Aménager un territoire de montagne est un enjeu de taille qui demande d'intégrer l'ensemble des composantes qui constituent la dynamique de ces espaces. La commune de Passy est d'autant plus concernée par ces projets d'aménagement, que son territoire se place dans la transition d'une ville fragmentée par diverses polarités.

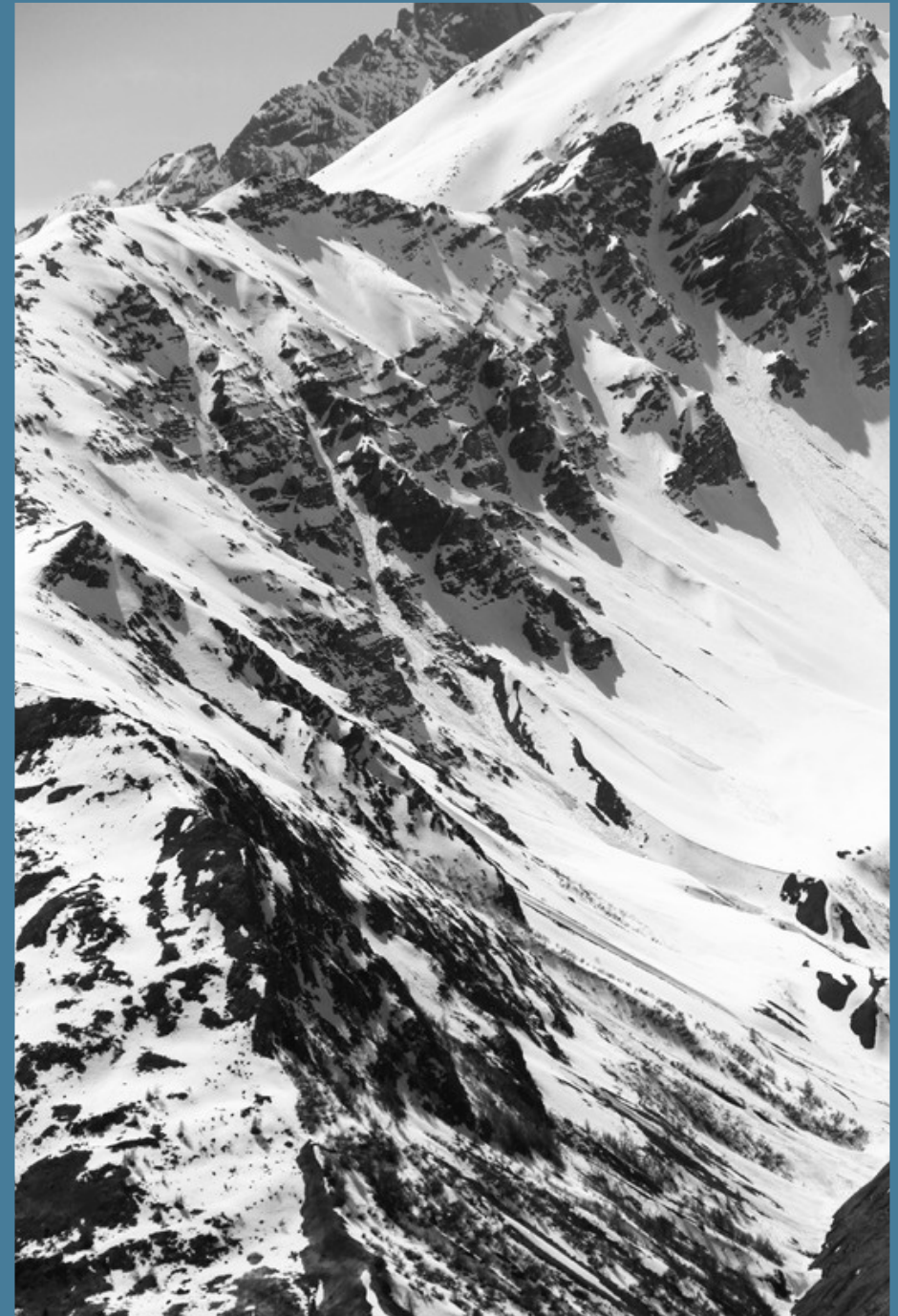
La synthèse qui suit vise à replacer le cadre des communes de moyenne montagne dans les Alpes face aux enjeux qui requièrent cette transition territoriale, notamment face aux conséquences du changement climatique et de la déprise urbaine.

Un point sera effectué sur le cas de Passy, commune de Haute-Savoie et de la composition identitaire de son territoire. Celle-ci reprend diverses thématiques qui servent à proposer des aménagements qui eux-mêmes, apporteront une structure plus lisible des polarités de la commune.

L'enjeu majeur repose sur la rigueur pour relever l'ensemble des atouts à diverses échelles. Cette composante multiscalaire se retrouve d'autant plus dans la projection des aménagements et des scénarios proposés.

Une deuxième partie engagera d'autant plus la légitimité d'appliquer le développement durable comme source de transition. Elle sera accompagnée d'une diversité de principes qui peuvent la composer, afin de construire un projet de territoire durable et revitalisé. Ainsi, le cadre théorique de ce mémoire sera illustré par des études de cas réalisées lors du stage ou dans les montagnes françaises.

Mots clés : Urbanisme ; Développement durable ; Transition territoriale ; Bien-être ; Montagne ; Passy





Abstract

Focusing the transition of a mid-mountain cities through sustainable development: Passy case of study

Designing a mountainous territory is a significant challenge that requires integrating all the components that make up the dynamics of these areas. The town of Passy is even more involved in these development projects, as its territory finds itself in the transition of a city fragmented by various polarities.

The following synthesis aims to situate the framework of medium mountain towns in the Alps in the face of challenges that necessitate this territorial transition, particularly in response to the consequences of climate change and urban decline.

An examination will be conducted on the case of Passy, a town in Haute-Savoie, and the identity composition of its territory. This encompasses various themes that are used to propose developments which, in turn, will provide a more coherent structure of the town's polarities.

The major challenge lies in the precision needed to leverage all the assets at various scales. This multiscale component is even more evident in the projection of the proposed developments and scenarios.

A second part will further explore the legitimacy of applying sustainable development as a source of transition. It will be accompanied by a variety of principles that can constitute it, in order to build a project for a sustainable and revitalized territory. Thus, the theoretical framework of this thesis will be illustrated through case studies conducted during the internship or in the French mountains.

Keywords : Urban planning ; Sustainable Development ; Territorial transition ; Wellbeing ; Mountain ; Passy

Sommaire

Sommaire.....	1
Introduction générale.....	2

Partie 1 : Contextualisation du stage

I) Une mission pour développer un territoire de montagne.....	4
--	----------

- 1) Une structure recherche action au cœur du développement de la montagne : Le PTMI4
- 2) Cadre et méthodologie de travail, le retour sur une étude de territoire.....7

II) Présentation du territoire.....	16
--	-----------

- 1) Localisation et morphologie.....16
- 2) Patrimoines.....18
- 3) Zone d'étude et mise en place du projet26

Partie 2 : Sujet de réflexion

I) Les enjeux des territoires de montagne alpins.....	30
--	-----------

- 1) Un environnement sensible, la compréhension de l'écosystème montagnard.....30
- 2) Tourisme et nature, une relation fragile à l'origine de l'essor des Alpes.....32
- 3) Cohésion territoriale et mixité d'usage, la difficulté de leur installation en milieu de montagne.....34

II) Axer la transition d'une commune de montagne par le développement durable : Les grands principes des champs de l'aménagement au service du territoire.....	37
---	-----------

- 1) La notion de transition territoriale, regard sur les sens cachés pour l'aménageur37
- 2) Les outils et principes au service de l'aménageur.....38
- 3) Le développement durable au cœur de toutes les démarches, sont apport dans le domaine opérationnel – Un guide pour la transition territoriale.....40

III) Intégrer les locaux à la démarche aménagiste, pour un développement territoire viable.....	42
--	-----------

- 1) Présentations des notions d'identités et d'attachement.....42
- 2) Concilier tourisme et locaux en milieux de montagne.....44
- 3) Penser la transmission d'une autre manière en intégrant les habitants dans la concertation et l'aménagement : le principe de participation citoyenne.....45

Conclusion.....	48
------------------------	-----------

Perspectives.....	50
--------------------------	-----------

Bibliographie.....	51
---------------------------	-----------

Table des figures.....	57
-------------------------------	-----------

Table des matières.....	59
--------------------------------	-----------

Table des annexes	60
--------------------------------	-----------



Introduction générale

Aménager les milieux de montagne représente un enjeu de taille dans un contexte aussi fragmenté que ces territoires. Les conséquences du changement climatique, la reconversion de l'activité économique diversifiée du ski ou de la fracture sociale, les objectifs ne manquent pas pour apporter des évolutions sur ces espaces.

Dans ce contexte présent, la commune de Passy, en Haute-Savoie, est au cœur de cette fragmentation. Elle fait état d'une tentative de revitalisation de son économie par la réhabilitation d'un nouveau télésiège, venant soutenir l'activité 4 saisons qui dicte actuellement l'aménagement des milieux montagnards. Pour cela, la réflexion peut se porter uniquement sur le pilier économique.

Pourtant, la prise en compte d'un ensemble de facteurs liés à un projet de transition territorial plus élargi, permet de favoriser une résilience territoriale, en complétant les objectifs cités plus haut. Cela s'accompagne du développement durable comme élément de cadrage pour l'aménageur.

"La montagne est un lieu où l'harmonie entre l'homme et la nature est essentielle. Le développement durable en montagne repose sur la reconnaissance de cette symbiose délicate." - Maurice Herzog

Ce mémoire vise dans une première partie à faire un état des lieux de la mission de stage sur la commune de Passy, qui est à la base de la réflexion qui suivra. Celle-ci s'articulera sur le questionnement du développement durable comme trame directrice pour engager une transition territoriale pleinement réussie sur les milieux de montagne.

A l'ère de la conscience écologique, nous verrons comment le spécialiste de l'aménagement peut enclencher cette évolution en favorisant l'intégration de la sphère sociale au cœur des projets.

La deuxième partie sera illustrée par des études de cas dont la plupart, ont été réalisées lors du stage.



PARTIE 1 : **Contextualisation** **du stage**

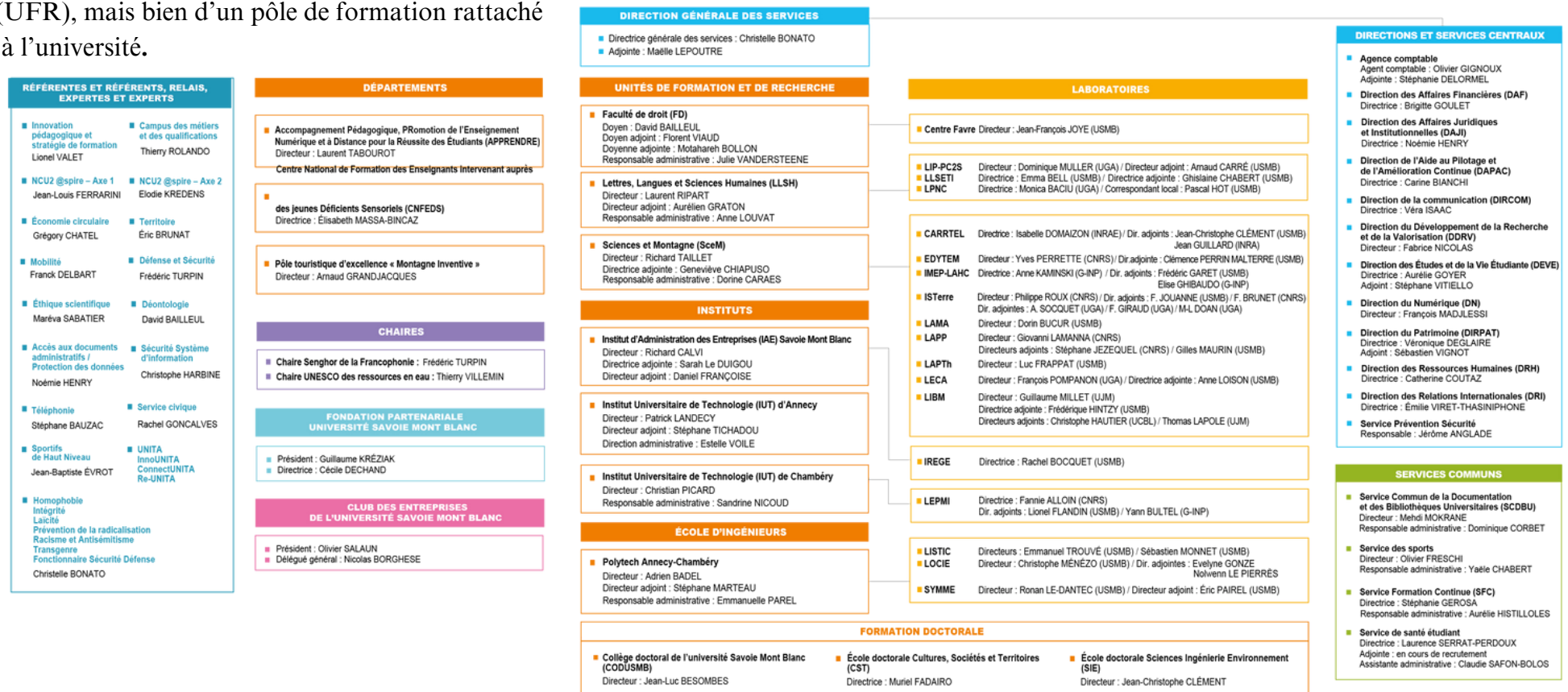
I) Une mission pour développer un territoire de montagne

1) Une structure recherche action au cœur du développement de la montagne : Le PTMI

Présentation de l'organisme d'accueil

Le stage s'est déroulé à l'Université Savoie Mont-Blanc sur le site du Bourget-du-Lac (Savoie). C'est au sein de leurs bâtiments que se trouve le Pôle Tourisme Montagne Inventive (PTMI) qui est la structure d'accueil de mon stage. Il ne s'agit pas d'un laboratoire, ni d'une Unité de Formation et de Recherche (UFR), mais bien d'un pôle de formation rattaché à l'université.

Leur mission est organisée autour de différents projets sur des temporalités variables allant d'une année jusqu'à des suivis plus longs. La force de ce pôle est d'appréhender les sujets de réflexions de manière pluridisciplinaire et avec une vision d'ensemble. Les projets sont alors réfléchis dans un esprit d'intégration sur le territoire et son identité, puis développés plus localement. Son rattachement à l'université permet d'apporter une collaboration avec des étudiants de plusieurs formations, notamment de Master, pour bénéficier d'une réflexion plus large.



Mise à jour : 23 juin 2023 - Réalisation : Direction de la communication de l'USMB
 Figure 1 : Organigramme des services de l'université Savoie Mont-Blanc. Réalisation : Direction de la communication de l'USMB - <https://www.univ-smb.fr>

Une fois le travail de synthèse des étudiants réalisé, les meilleurs projets sont repensés de manière opérationnelle et de façon à s'inscrire dans les idées du pôle (ce qui a été le cas lors de mon stage).

Les missions du PTMI se concentrent sur les territoires de montagne qui relèvent des particularités en termes d'enjeux et d'objectifs, notamment concernant le tourisme et la transition des territoires. A la différence d'un bureau d'étude, le PTMI est démarché par les collectivités ou les communes pour réaliser des études de réflexions scientifiques sur les sujets demandés. Leur rattachement à l'université les place comme un bureau d'étude public qui ne cherche pas à faire de profits ni à vendre des contrats avec des partenaires pour la réalisation des projets. Leur travail est recentré sur le conseil et l'apport de réflexions scientifiques justifiant d'une rigueur dans la recherche.

L'objectif est de conseiller sur des orientations, projets d'aménagements ou de réflexions pour repenser le territoire. C'est ici que prend tout le sens du terme « recherche action ».

Pour illustrer au mieux cette position de conseil, nous pouvons citer Stephan Kampelmann, économiste spécialisé dans l'économie circulaire et le métabolisme urbain sur la recherche action : « *L'esprit de la chaire (bureau de recherche) est d'accompagner les acteurs urbains dans ce qu'ils font concrètement.*

A la fois pour les assister dans leurs projets, objectiver les choses par rapport à une approche scientifique, mais aussi parfois pour dire quand cela ne va pas. C'est une liberté universitaire que les consultants n'ont pas. » (Témoignage non daté dans le livre Manifeste pour un urbanisme circulaire).

La mission de stage et l'apport de ma spécialité au projet

La mission sur laquelle j'ai été rattaché concerne la commune de Passy en Haute-Savoie dans la vallée de l'Arve (figure 2).

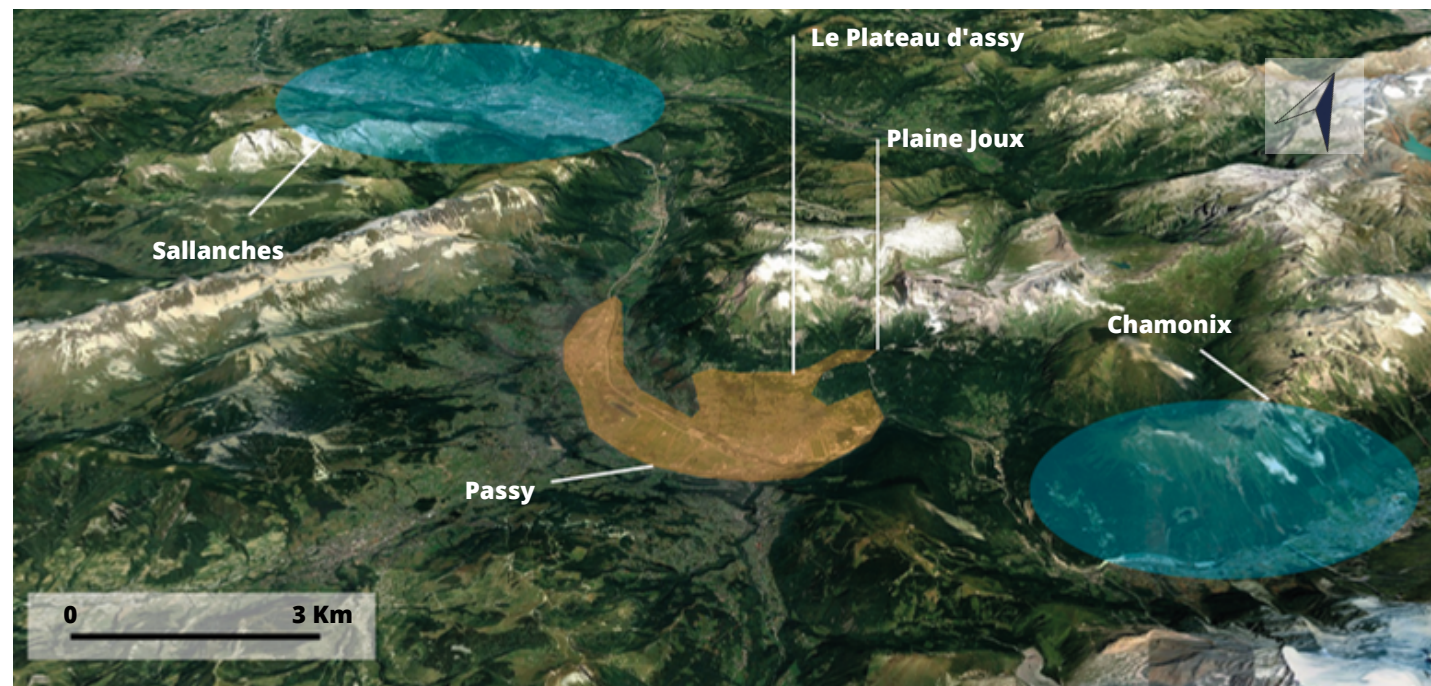


Figure2 : Taux d'occupation des sols à Passy selon l'étagement
Source : Étude Patrimoniale de Passy. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Elle porte sur la question d'aménagements complémentaires après la mise en place d'un télésiège (appelé le Barmus) venant remplacer deux téléskis (tire-fesses). Ce projet s'intègre dans le plan de relance de l'activité touristique, notamment sur les 4 saisons. Cela signifie que cet investissement d'environ 4,2 millions d'euros (subventionnés à 50% par le département) servira pour la saison hivernale de cette station de ski familiale, puis lors des autres saisons pour acheminer les piétons, vététistes ou possiblement personnes à mobilités réduites.

Évidemment, le projet ne fait pas l'unanimité dans les débats des habitants.

Les regards sont partagés sur la préservation de l'environnement, du coût face à la faible rentabilité ou encore du taux d'enneigement annoncé sur les années à venir, notamment par les conséquences localisées du changement climatique.

Afin de proposer un projet d'ensemble basé sur la dynamique du territoire, le pôle du PTMI a été engagé pour réfléchir à des aménagements de loisirs et touristiques dans l'objectif de répondre à cette demande. C'est alors que deux thématiques globales ont été identifiées par l'équipe et les étudiants : La culture et la nature. Les préconisations se sont portées principalement sur ces deux axes avant mon arrivée.

Dans une deuxième phase de l'analyse du projet, j'ai été engagé au pôle pour apporter ma compétence d'urbaniste, spécialisé dans l'application du développement durable sur les territoires. Celle-ci venait compléter l'équipe pluridisciplinaire qui travaillait sur le sujet.

Cette spécialisation m'a permis de faire ressortir un ensemble d'enjeux sous-jacents au projet. En effet, j'ai eu l'opportunité de proposer un élargissement de la zone d'étude (explications dans la partie suivante) avec diverses thématiques à aborder, notamment pour limiter les conflits d'intérêts. Ainsi, les milieux de montagne, dont le secteur de Plaine Joux fait partie, sont exposés à différentes problématiques. Proposer des orientations d'aménagement afin de compenser, voire limiter ces conflits a été un objectif principal de ma mission.

Au-delà des aspects de culture et de nature précédemment identifiés, j'ai pu intégrer les notions de résilience, transition territoriale, revitalisation, bien-être et sensibilisation au cœur des projets que nous proposons. L'utilisation du développement durable comme outil de traduction de l'ensemble de ces champs, fut une orientation claire lors des échanges avec les différents acteurs. En effet, l'obtention et la prise en compte de ces changements de « trames directrices » des préconisations doivent passer par l'approbation des chargés de projet du pôle, puis des élus de Passy.

Une fois cette validation accordée, j'ai eu l'occasion de changer le schéma habituel de la création de projets, notamment en milieux montagnards. En effet, les habitants sont relativement peu concertés, voire informés des détails des projets qui se tiennent sur leurs territoires. Les intégrer, dans certains aménagements, pour la phase de concertation ou bien d'aménagement, permet de favoriser un attachement aux lieux plus fort (B. Atta, 2021).

2) Cadre et méthodologie de travail, le retour sur une étude de territoire

Méthodologie de travail

La commande originale s'orientait sur des aménagements possiblement applicables autour du télésiège de Plaine Joux, principalement orientés sur la sphère touristique.

Après une analyse du territoire, ainsi que diverses recherches bibliographiques, j'ai pu proposer à mon maître de stage d'élargir le domaine d'étude au secteur inférieur, le Plateau d'Assy. En effet, cette idée est née d'une réflexion sur la cohésion territoriale et la légitimité d'implanter ou non des aménagements.

Modérer un espace sans prendre en compte les habitants est un pari risqué, dont les communes de montagne françaises ont déjà testé l'efficacité. Entre déprise urbaine et critiques, centrer des aménagements uniquement sur les sphères touristiques et de loisir devenait risqué. D'autant plus que le maire, M. Castilla nous informait dans la même semaine sa volonté de ne pas s'orienter sur une politique de tourisme de masse.

Tourisme de masse : Il s'agit d'un système touristique fondé sur l'accès au plus grand nombre de personnes sur des activités variées ou non. Cette forme de tourisme est typique des stations de ski des Alpes.

Tourisme familial : Forme de tourisme plus douce que le tourisme de masse, avec des activités accessibles à tous.

Tourisme occasionnel : Forme de tourisme sur un temps court, notamment par des personnes situées dans un cadre géographique proche.

Ainsi, nous pouvions étendre notre terrain d'étude au Plateau d'Assy sous la condition de trouver assez de thématiques englobantes pour soutenir les projets proposés par la suite. L'analyse du territoire a fait ressortir une diversité de domaines qui pouvaient se rattacher au développement du territoire. (figure 3). Il s'agit bien de ressources mises en valeur à Passy qui avaient pour objectif de se retranscrire dans les aménagements que nous proposerions.

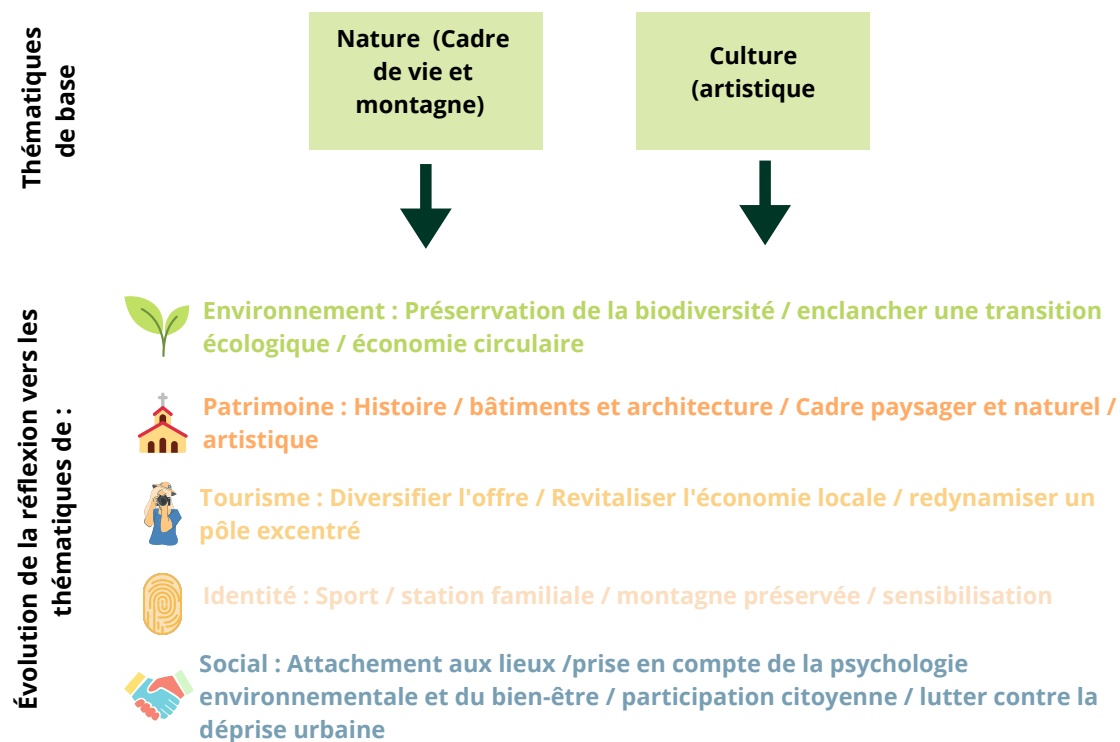


Figure 3 : Evolution de la réflexion du projet de territoire de Passy. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Une fois ces champs d'explorations identifiés, j'ai pu faire mûrir les différents aménagements que je souhaitais proposer. Cette méthodologie s'est fixée en trois phases que nous allons détailler par la suite. Il est important de préciser que lors des deux premières, mes encadrants ont préféré garder en réserve les propositions qui avaient été apportées par les étudiants au préalable de mon embauche. Cette décision a été justifiée par la volonté de ne pas m'orienter, voire me brider dans mes futures préconisations d'aménagements. Ainsi, j'ai eu l'opportunité d'explorer un ensemble de possibilités, avant de les présenter au reste des chargés de mission. Voilà comment ma réflexion s'est portée :

Au cours des deux premières semaines, j'ai eu la liberté de pouvoir analyser et comprendre le territoire de la manière la plus optimale pour moi. Celle-ci s'est axée sur trois temps. La première s'est organisée autour d'une recherche documentée, fortifiée par des écrits scientifiques, dont la plupart évoquaient les possibilités de la reconversion des territoires de montagne, à l'étranger et en France. Cela m'a amené à lire une diversité de rapports, notamment celui de l'ONU *Mountain Tourism Toward a more sustainable path* ou la revue n°411 du magazine *Urbanisme*, qui traitent de la reconversion des communes de montagne.

L'enjeu capital de ces espaces est basé sur la diversification économique et l'identité comme les stations françaises de Chamonix ou Val-Thorens, pour ne citer les plus connues.

Cependant, les communes de moyenne montagne ne profitent que rarement de la même opportunité pour engager une transition vers un tourisme 4 saisons. Dans les deux sources précédemment citées, j'ai régulièrement retrouvé le débat sur la légitimité de réanimer l'économie basée sur les activités sportives sur ces milieux, ou de l'axer sur la diversification. L'héritage laissé par ces monopoles touristiques était pointé du doigt, notamment par le délaissement en friche de nombreuses infrastructures aux dépens des habitants.

Dans un contexte de changement climatique, avec de nombreuses conséquences pour l'environnement et les activités humaines, j'ai orienté mes réflexions vers des aménagements favorisant une diversité d'usages, respectueux sur le plan écologique, tout en optimisant la rentabilité pour la commune.

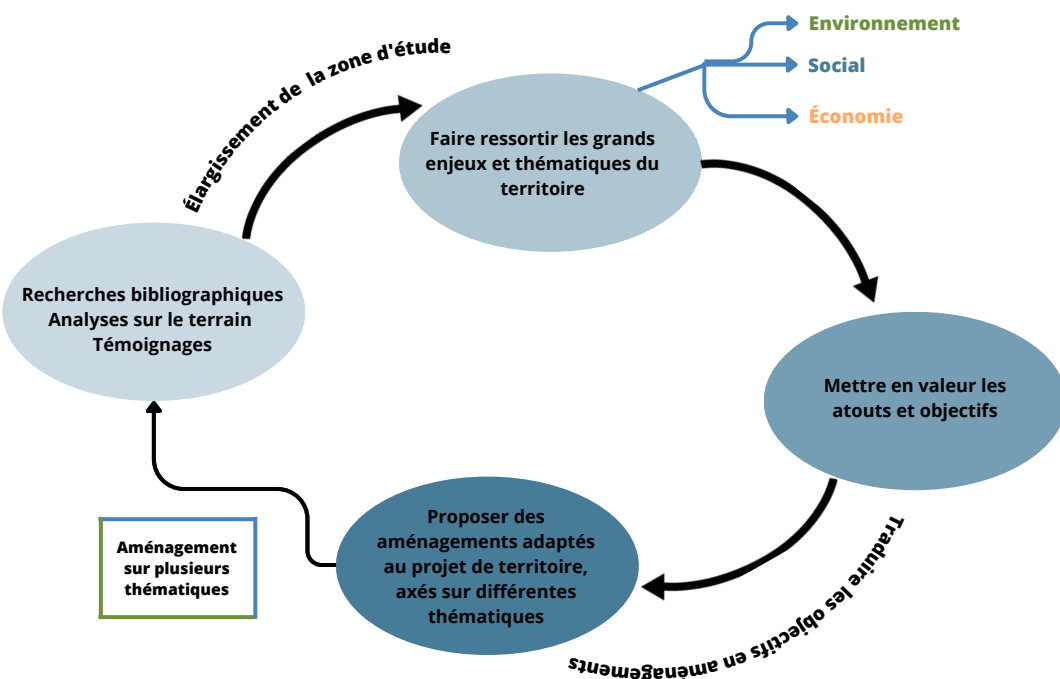


Figure 4 : Réflexion sur le cheminement de la construction d'un projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023)

La deuxième phase de mon étude s'est orientée sur une analyse plus détaillée du territoire, notamment en ce qui concerne les spécificités de la commune de Passy.

Cela m'a permis de faire ressortir un ensemble d'enjeux, afin de pouvoir les mettre en valeur dans mes propositions d'aménagements. J'ai aussi eu l'occasion d'étudier le Plateau d'Assy et les pratiques exercées à Plaine Joux. Mon regard s'est porté sur une comparaison entre cet espace et la situation de Passy dans la vallée. En effet, le Plateau d'Assy et la commune possèdent deux caractéristiques similaires, ce sont des lieux de passages, traversants.

Sans points d'intérêts particuliers, ces territoires sont traversés par les usagers pour rejoindre d'autres polarités, ce qui limite le développement économique.

L'enjeu principal qui est ressort est de créer une particularité assez forte, pour limiter ce passage et inciter à s'arrêter. C'est à ce moment-là que je me suis projeté dans une étude cartographique, afin d'envisager les possibilités d'aménagements. En effet, dès la première phase d'analyse, une diversité de propositions d'aménagements me sont venues en tête. Cependant, je ne pouvais pas entièrement les développer avant de connaître plus amplement le territoire. Après cette première approche, j'ai relevé plusieurs points d'intérêts patrimoniaux qui n'étaient pas forcément mis en valeur (histoire, culturel, religieux, architectural, naturel).

La deuxième phase, avant la mise en forme et la présentation de mes préconisations a été de vérifier sur le territoire, si la mise en valeur de ces différents patrimoines, combinés avec les enjeux relevés plus haut était possible. A ce moment présent, j'avais déjà projeté certains aménagements sous l'utilisation du développement durable. Ainsi, cela me permettait de faire jouer les trois sphères (environnemental, social, économique) sur la zone d'étude. En contact avec Zoé Serre (Instructrice des Droits des Sols de la commune), nous avons visité le territoire en échangeant sur nos visions de l'aménagement. Cela fût très enrichissant et me permis de valider mes orientations.

Nous avons évidemment échangé sur les politiques de gouvernances, les impacts du changement climatique et notamment la nécessité de prendre en compte les sphères environnementales et sociales dans les aménagements. Combinés à l'économie du tourisme, l'application du développement durable sur le territoire renforce la revitalisation de la zone d'étude, à l'inverse des politiques appliquées actuellement qui s'orientent principalement vers la reconversion économique du tourisme 4 saisons.

Cette visite de territoire m'a permis d'étudier de plus près la déprise urbaine (nombre d'emplacements vacants et dents creuses présentes au Plateau d'Assy) et les dysfonctionnements liés à ces espaces avant de projeter mes aménagements.

À la suite de ces études du territoire, j'ai pu commencer de proposer à mes maîtres de stage, un ensemble de préconisations qui ne s'orientaient plus sur simplement l'analyse et le développement touristique de plaine Joux, mais sur une reconversion globale de l'écosystème territorial. J'ai alors proposé plusieurs aménagements sur trois zones, Plaine Joux, Plateau d'Assy et les sanatoriums vacants (illustré par la figure 5).

Ces espaces recevaient une diversité d'aménagements basés sur trois scénarios (pour la plupart) allant du plus économique en termes d'investissement et de temps, vers un engagement plus prononcé. Chaque aménagement valorisait à minima deux piliers du développement durable, par les principes écologiques ou sociaux de la psychologie de l'environnement. J'ai eu l'occasion de proposer un schéma global de transitions territoriales dans une moindre mesure (environnementale, sociale et économique).

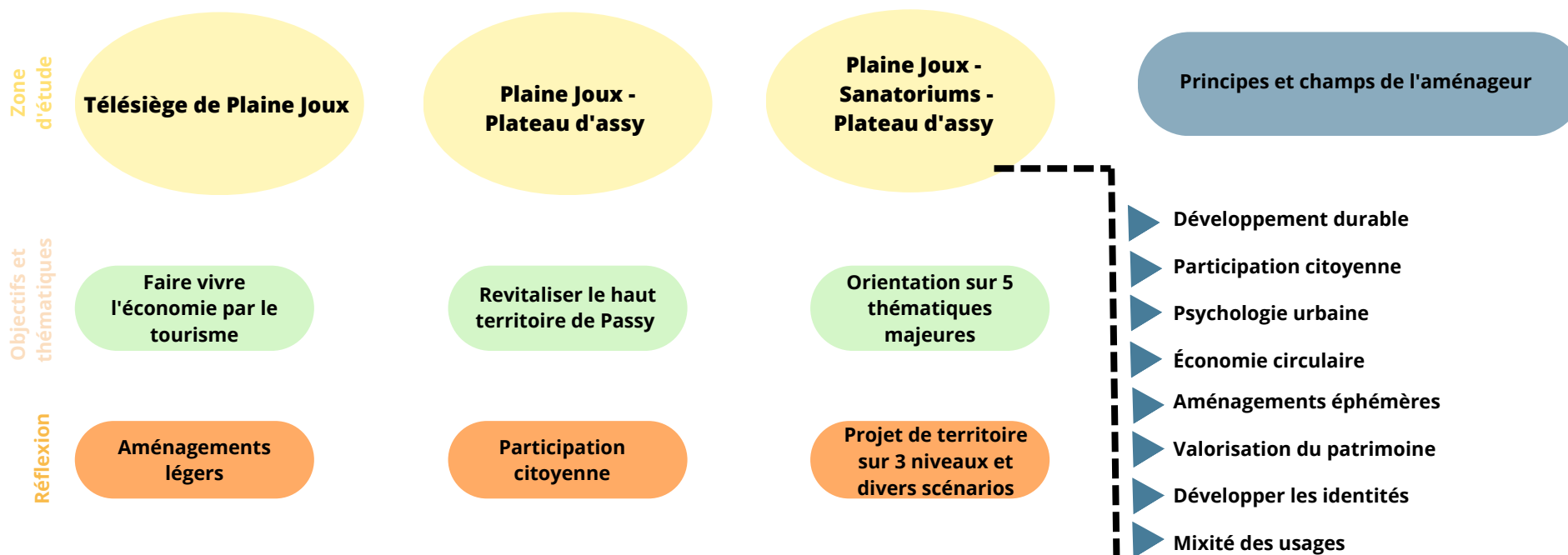


Figure 5 : Évolution de la réflexion du projet de territoire de Passy par l'élargissement de zone d'étude. Réalisation Antoine Delorme (2023)

J'ai eu l'opportunité de construire une réflexion sur un projet de durabilité territoriale, ce qui en a fait ressortir divers enjeux. Ceux-ci, appliqués au domaine de l'aménagement, offrent une diversité d'opportunités aménagistes. Afin de proposer un panel d'aménagements identifiés, sur diverses échelles de temps et d'investissements, j'ai pu structurer une présentation optimisée de ces préconisations. De cette manière, appliquer les différents enjeux sur plusieurs scénarios pour un même aménagement est un atout pour l'aménageur. En effet, cela permet d'anticiper les problématiques liées aux coûts et à la projection, parfois trop poussée, des personnes face à nous. Cela me permet de proposer ce schéma orientant ma démarche de réflexion par l'application du développement durable sur le territoire d'étude :

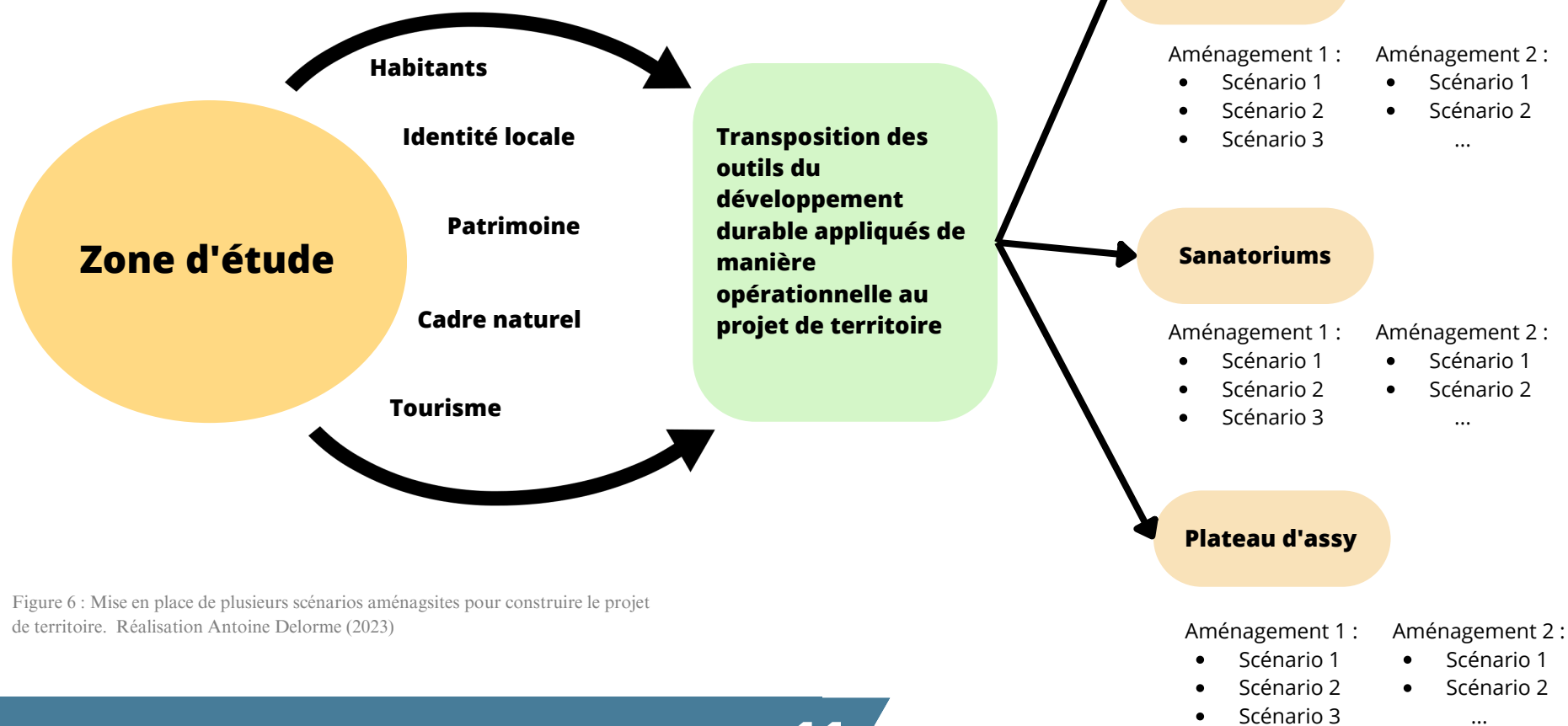


Figure 6 : Mise en place de plusieurs scénarios aménagistes pour construire le projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023)

En ce qui concerne la relation avec mon encadrant de stage M. Grandjacques, nous avons planifié des réunions chaque semaine, allant d'une à quatre heures afin de détailler, échanger et construire notre réflexion sur les aménagements de l'écosystème territorial de la zone d'étude. Cela a permis de recentrer des préconisations, qui parfois n'étaient pas envisageables pour une commune de moyenne montagne.

Toutefois, j'ai rencontré certaines limites lorsqu'il a fallu imaginer des aménagements sur le territoire d'étude. En effet, Passy étant une station de moyenne altitude ne reposant pas son économie sur le tourisme de masse, elle n'a pas les mêmes moyens ni la même volonté pour se développer. Il faut aussi prendre en compte les spécificités du territoire, bien qu'il s'agisse d'un territoire de montagne, il y a comme dans chaque massif, des enjeux bien distincts à prendre en compte (expositions des versants, avancement dans la transition territoriale, rapport aux citoyens, prise en compte de l'environnement, des risques et aléas, tourisme...)

Rendu final du projet de territoire

Le rendu de notre étude s'est agencé en deux temps. Un premier rendu, par une présentation orale devant les élus, dont le maire (M. Castella) et des techniciens a été réalisé le 15 juin 2023. Celui-ci avait pour objectif de faire un retour d'étude avec les différents éléments relevés sur le territoire, tout en présentant nos orientations d'aménagements et certaines préconisations. De cette présentation, nous avons pu faire ressortir les différentes volontés et limites du comité.

L'ensemble des retours se sont portés sur les préconisations. Ces mêmes retours ont été mitigés dans leurs argumentations. En effet, M. Castella, était intéressé par nos propositions. Son discours était encourageant et offrait des informations sur les orientations que son conseil et lui-même, étaient en train de réaliser dans de nouveaux projets d'aménagements. Nous touchions alors un point important, le fait d'aller dans le droit chemin.

Cependant, quelques techniciens nous ont fait remarquer des points importants à prendre en considération. Lors de cette présentation, nous avons porté le projet d'intégrer une démarche de circuits courts sur la commune, avec l'installation de potagers urbains, cultivés par des professionnels qui redistribuent les produits aux écoles et maisons médicalisées du territoire. Cela ne permet pas l'approvisionnement complet des ressources, mais renforce la sécurité alimentaire et les échanges sur la commune. Les emplacements proposés étaient un sanatorium (désaffecté) et un parc. Un technicien s'est immédiatement orienté sur l'impossibilité de réaliser ce projet pour cause de sols potentiellement pollués. Les arguments étaient valables mais manquaient de recul. Nous ne proposons qu'une possibilité, non pas un projet déjà fixé.

Nous avons, de retour dans nos préconisations, pris en compte cette remarque en changeant le discours et les emplacements prévus, en étant cette fois-ci, sur une échelle plus élargie que sur des localisations précises. Ce retour, une fois la réflexion murie, apporte un enseignement à ma manière de rédiger le rapport final.

La rigueur doit aller au-delà d'une simple présentation en essayant des localisations. Les propositions se doivent d'être réalisables, sous peine d'être mal projetées et de nuire au projet. Cela met aussi en avant la nécessité de maîtriser, d'adapter et d'avoir un regard critique sur son travail.

Cette réunion m'a apporté une réflexion sur la position des élus et techniciens lors de notre présentation. La relation entre présentateurs et auditoire n'est jamais la même d'un territoire à un autre. Savoir s'adapter est une compétence primordiale dans ce métier d'urbaniste.

Le deuxième rendu concerne un rapport, originellement d'une cinquantaine de pages, faisant état d'un retour sur l'étude du territoire, accompagné des préconisations projetées. Ce dossier a évolué vers un document plus volumineux compte tenu du nombre de préconisations que nous avons proposé pour le territoire passerand. En effet, l'équipe, forte de son imagination, a développé un ensemble d'aménagements et d'outils permettant d'optimiser les préconisations entre le Plateau d'Assy et Plaine Joux. Ce rapport final se découpe alors en une moitié composée d'une étude sur le territoire, puis une autre partie sur l'ensemble des préconisations réalisées.

Les fiches proposant ces aménagements se basent sous la forme d'une première synthèse visuelle, permettant de comparer les différents scénarios que nous apportons. Cela favorise la compréhension rapide des éléments de base qui composent la fiche. Celle-ci est ensuite accompagnée d'un développement, expliquant notre démarche, les éléments de rattachements auxquels nous faisons un lien, puis de références afin de pouvoir se projeter. Ces mêmes références ont été privilégiées à la transposition d'aménagements en image de synthèse 3D pour éviter de brider l'imagination des élus, et de limiter les divergences d'avis sur une simple proposition visuelle. (Fiche préconisation en annexe 1)

Fiche préconisation Parc revitalisé Scénario 3

Coût global €€€ Temporalité

Objectifs	Revitaliser le Plateau d'Assy par la valorisation des espaces en friche. Favoriser la cohésion sociale. Sensibiliser à l'environnement. Favoriser la diversification des espaces
Comment	L'aménagement de l'espace de vie en dessous de l'église jusqu'au parc
Zone	Au cœur du Plateau d'Assy, route de l'église
Cible	Habitants
Orientation	Culture - Nature
Mise en place du projet	Moins d'un an
Plage d'usage	Toute l'année
Bénéfices primaires	Apporter un nouveau souffle à cette espace, orienté sur la détente et le bien-être. Affirmer une intégration paysagère aux projets du Plateau d'Assy.
Bénéfices secondaires	Renforcer l'attachement au lieu. Développer la mixité sociale.



Un premier secteur (carte 1) renvoie à un usage récréatif et de détente avec du mobilier urbain, une petite aire de jeu et des panneaux de sensibilisations ludiques. Celui-ci reprend l'appropriation actuellement exercée sur le lieu. Cet espace est directement lié à renforcer l'attachement au lieu en faisant évoluer les structures déjà présentes. Ainsi, cela a pour objectif de démontrer la volonté de la commune de répondre aux besoins des habitants sur des lieux stratégiques.

Un deuxième espace est destiné à la détente et aux animaux de compagnies avec une aire clôturée pour les chiens en liberté. Cette structure des usages limite les problématiques de partage de la ressource et permet d'éviter que les enfants jouent à proximité des chiens.

Le troisième secteur est dédié à un potager ouvert à tous pour venir récupérer des aliments de saison tout en profitant du parc. Cela favorise l'attachement aux lieux d'autant plus que son apport à l'écosystème. Ainsi, usagers, faune et flore profitent des récoltes de ce potager. Cependant, il est primordial de prendre en considération que les sols peuvent être pollués à cet endroit-là, il faudra avant de planter, réaliser des analyses afin de confirmer ou non cette hypothèse.

Sur la base de trois secteurs, le parc devient un espace dont l'aménagement est guidé par les habitants qui le côtoient. Croiser un ensemble d'activités sur un espace de détente permet de favoriser les échanges intergénérationnels, tout en développant la cohésion sociale. En effet, cette dernière serait renforcée par le croisement d'un ensemble de personnes se réunissant sur un même lieu pour exercer des activités similaires. Cela accentue les échanges entre usagers tout en profitant à accroître l'attachement au lieu. Les panneaux de sensibilisations, compostes et plantes développent quant à elles un environnement basé sur une nature sensible, prônant les gestes responsables et la connaissance des enjeux environnementaux.

Figure 7 : Fiche préconisation du projet de territoire de Passy sur la revitalisation d'un parc - fiche technique - Réalisation Antoine Delorme (2023)

Figure 8 : Fiche préconisation du projet de territoire de Passy sur la revitalisation d'un parc - fiche descriptive - Réalisation Antoine Delorme (2023)

Retours sur l'étude

Cette mission de stage de fin d'étude a été très enrichissante. J'ai pu développer de nouvelles compétences, et étoffer des connaissances. J'ai aussi eu la possibilité d'apporter des réflexions qui parfois, sortaient du cadre habituel. Cela m'a permis de pouvoir concilier différents domaines de compétences, pour un même objectif. Cette liberté a été plus que stimulante pour mon travail.

J'ai apprécié la confiance établie entre mes encadrants et moi. Au fil de l'avancement, j'ai observé les plusieurs échanges entre les acteurs, ce qui favorisait la prise en compte des nombreux enjeux qui composent les projets. Ceux-ci se sont intégrés dans l'organisation d'un discours et d'une prise de recul sur les différentes informations qui étaient communiquées. Cela soulève la nécessité de conserver sa place de spécialiste de l'aménagement, tout en sachant croiser les informations.

La mission s'est révélée très enrichissante dans le cadre de l'application des connaissances aménagistes et écologistes sur un territoire avec autant de particularités. J'ai la chance d'avoir un regard déjà forgé sur les enjeux de la montagne pour la pratiquer quotidiennement.

La réalisation du dossier de rédaction des fiches préconisations a été un exercice intéressant pour lier vulgarisation et spécialisation des termes. C'est une faculté difficile à maîtriser, que je dois encore travailler. En effet, sur une première partie de rédaction, mon récit se portait principalement sur des termes spécifiques. Mes encadrants, avec beaucoup de bienveillance, m'ont fait retravailler cet aspect sur plusieurs esquisses.

Grâce à ce stage, j'ai pu me questionner sur de nombreux sujets, notamment l'approche que l'aménageur doit avoir du territoire étudié. C'est dans ce cadre-là que mon stage m'a permis de réunir un ensemble de principes et d'outils qui ont fait naître les aménagements proposés. Je tiens à vous exprimer cette réflexion dans la partie suivante.

Cette expérience a conforté mon ressenti sur les structures publiques qui fonctionnent différemment des entités privées. Il s'agit à la fois d'un point positif et négatif. En effet, dans la structure publique du PTMI j'ai eu le libre choix de travailler avec ma méthodologie, de structurer mes journées et d'orienter mes recherches dans des domaines aussi variés que mon imagination me le permettait. D'un autre côté, ce manque relatif de cadrage éparpille la pensée et nécessite une rigueur et une autonomie élevée de travail.

Un autre avantage de cette structure s'est basé sur la relation que nous avons face au mandataire. Nous n'avons rien à vendre, pas de profits à faire et aucun partenariat à entretenir. De cette façon, nous avons principalement exercé le rôle de conseiller scientifique pour mettre en place des aménagements. Cette liberté d'impacter ou non un territoire, de pouvoir dire qu'il faut oui ou non aménager est gratifiante.

Cependant, l'autonomie presque totale et le manque de référent spécialisé dans l'urbanisme ont été des aspects limitants dans cette mission. En effet, je n'avais aucune référence compte tenu de mon travail et je devais me contenter de mes regards critiques. C'est assez perturbant de répondre à une demande professionnelle en étant détaché d'une personne qui aurait été plus expérimentée. C'est à ce moment-là que partager avec un certain nombre de spécialistes m'a apporté des regards réconfortants et critiques sur mes travaux. Cette prise de recul a favorisé la remise en question de quelques aménagements et m'a permis de développer d'autant plus un regard critique certes, mais juste, sur mes propositions.

Enfin, ce mémoire représente l'opportunité d'affirmer une approche critique sur les projections du développement territorial, de la zone d'étude, et plus globalement sur les aménagements des milieux de moyenne montagne face aux enjeux du changement climatique. Cela place le développement durable comme réponse possible aux nombreux objectifs des transitions territoriales qui s'opèrent actuellement en France dans les espaces montagnards.

II) Présentation du territoire

1) Localisation et morphologie

Les communes de montagne, et surtout de moyenne montagne sont au cœur d'une reconversion globale, engagée par la diminution de l'enneigement accentué par le changement climatique. Ces espaces sont caractérisés par des enjeux forts, notamment dans la lutte contre la déprise urbaine et la mise en place d'une transition territoriale. Le développement qui suit vise à présenter le terrain d'étude qui s'intègre dans cette description des communes en transitions : étude de cas de Passy.

Passy est une commune de moyenne montagne située dans la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), dans les Alpes françaises. Établie à la jonction entre le tunnel du Mont-Blanc et le viaduc des Égratz qui emmène à Chamonix, cette commune est un lieu de passage obligé pour des milliers de véhicules, axe majeur de la jonction entre la Suisse, l'Italie et la France (figure 9).

Au cœur de ce fond de vallée, Passy est une commune qui comptait 11 350 habitants en 2020 selon les chiffres de l'INSEE, qui la place au onzième rang des communes de Haute-Savoie en termes de population.

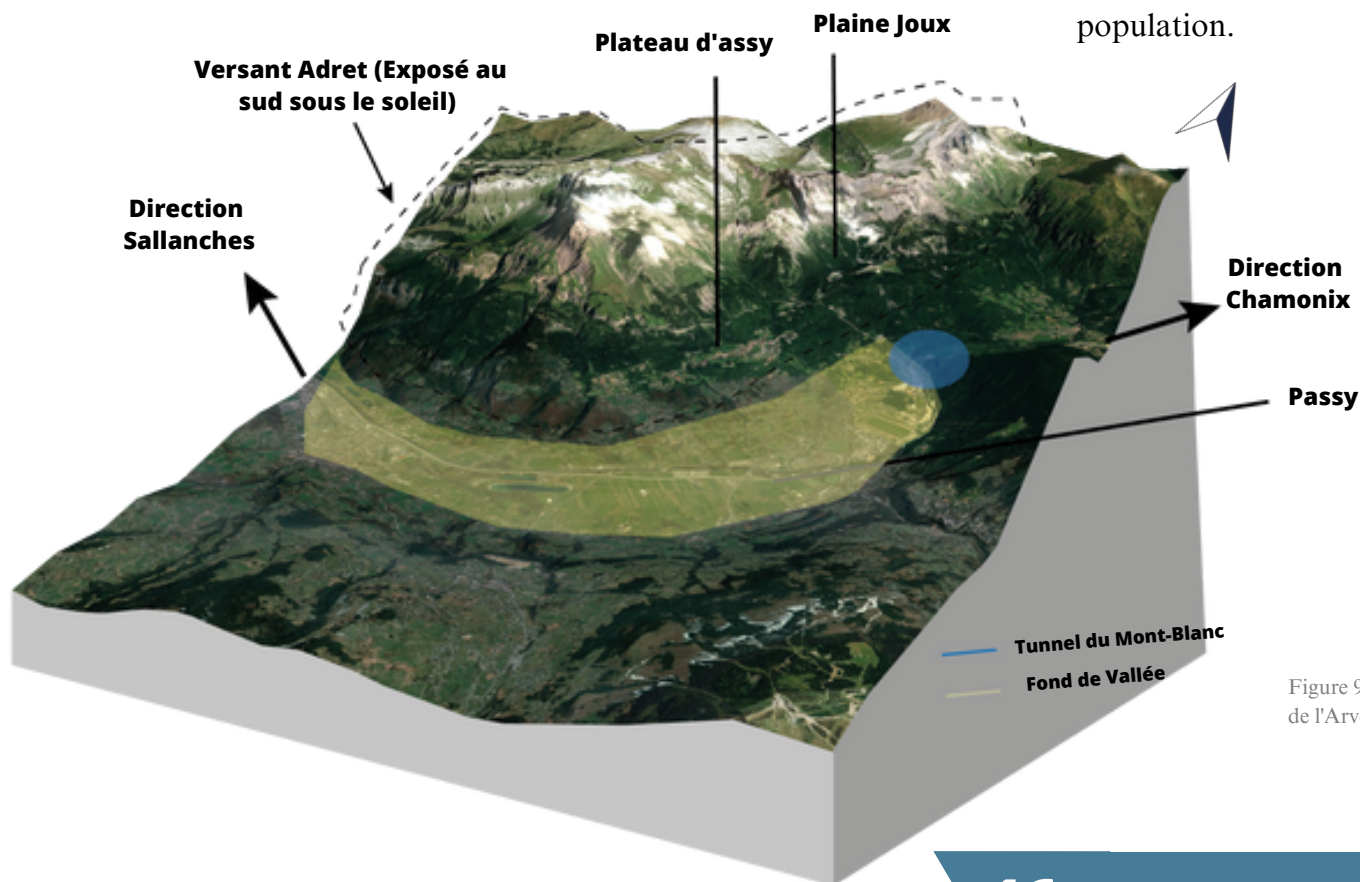


Figure 9 : Bloc diagramme de la situation de Passy dans la vallée de l'Arve. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Dans sa localisation géographique, Passy est entourée de deux polarités relativement proches. La première concerne la présence de Chamonix, cœur de l'image des Alpes et du Mont-Blanc, il s'agit d'une destination de choix pour une diversité d'activités de montagne. Au pieds du Viaduc qui permet d'accéder à Chamonix se trouve le tunnel du Mont-Blanc, axe majeur de l'acheminement de véhicules entre l'Italie et la France. Une autre polarité est représentée par la commune de Sallanches, centre économique de la vallée de l'Arve en étant un pôle d'emploi attractif.

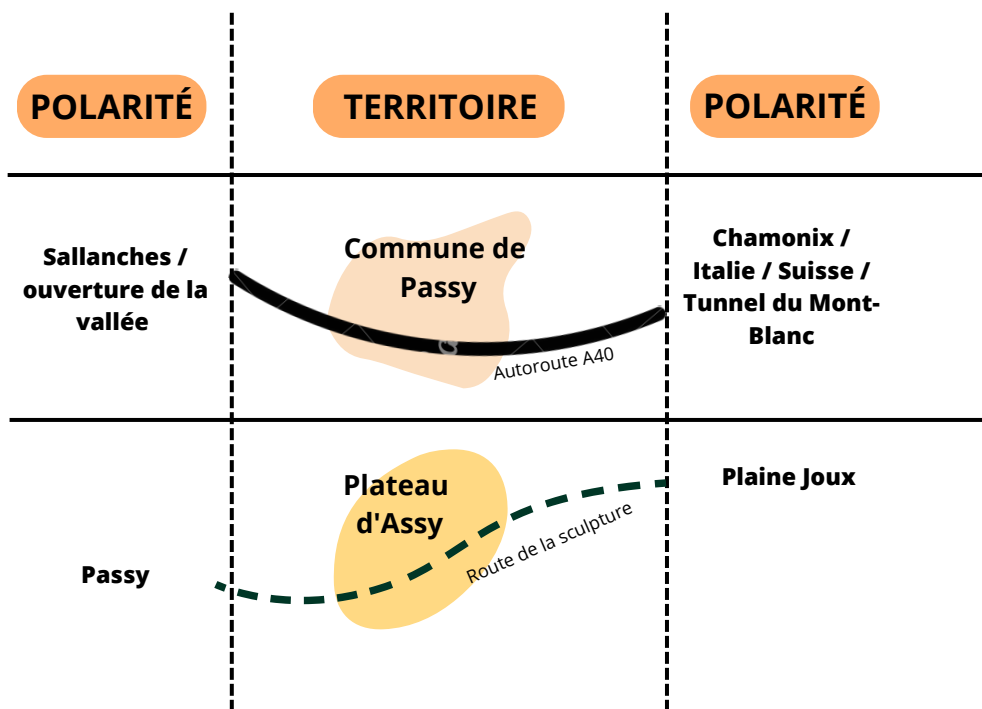


Figure 12 : Attractivités autour de Passy en comparaison avec le Plateau d'Assy. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Ce territoire possède de nombreux atouts, notamment en ce qui concerne son patrimoine. Celui-ci s'identifie de traces de la présence de l'Homme depuis la préhistoire jusqu'au cadre culturel, en passant inévitablement par son patrimoine naturel. Le développement qui suit vise à mettre en lumière les différents patrimoines d'intérêts, qui ont servis à développer un socle patrimonial pour les aménagements proposés lors du stage. Ainsi, le lecteur sera transporté au cœur de la réflexion, sur la valorisation de cet espace au cœur de sa transition.

2) Patrimoines

En prémices de tout développement, nous nous attacherons à rappeler la définition du patrimoine. Ce terme peut être défini comme : « Le patrimoine désigne les héritages du passé existant aujourd'hui et jugés dignes d'être conservés en l'état pour l'avenir, dans une société donnée et à une époque donnée » (géoconfluences, 2023). Il prend deux formes bien distinctes qui sont :

- **Le patrimoine culturel** concerne les monuments, constructions et sites avec des valeurs historiques, esthétiques, archéologiques, scientifiques, ethnologiques ou anthropologiques.
- **Le patrimoine naturel** concerne les formations physiques, biologiques et géologiques remarquables, les habitats d'espèces animales et végétales menacées et les aires d'une valeur exceptionnelle du point de vue de la science, de l'environnement ou de la beauté naturelle.

Ce patrimoine se présente alors sous diverses formes remarquables, à mettre plus ou moins en avant dans les préconisations.

Le patrimoine architectural

Ce territoire est composé d'une typologie d'architectures de bourgs de moyenne montagne :



Figure 13 : Bâtiment relevant d'une architecture typique des milieux de montagne



Figure 14 : Rue principale du Plateau d'Assy



Figure 15 : Bâtiment relevant d'une architecture typique des milieux de montagne face au Mont-Blanc

Toutefois, il est à noter la présence sur la commune d'un ensemble d'éléments remarquables : Les sanatoriums.

Ces bâtiments sont des maisons de santé où l'on traite les maladies pulmonaires comme la tuberculose. Ils sont spécifiquement implantés sur les littoraux ou dans les milieux de montagne pour le cadre de vie et le climat propice au rétablissement des patients.

Le cas de Passy n'y échappe pas, et en fait sa renommée.



Figure 16 : Sanatorium du Sancellemoz



Figure 17 : Sanatorium au coeur du massif forestier de Passy exposé face au Mont-Blanc

Ces édifices sont au cœur de l'héritage économique et paysager de Passy. Autrefois, ils ont été l'axe majeur de la transition économique de la commune, et plus précisément du Plateau d'Assy. Par son exposition en plein sud, le versant est favorable au rétablissement de la tuberculose et connaît une forte affluence après la Seconde Guerre mondiale. Cette dynamique entraînera une revitalisation du Plateau d'Assy avec l'apparition de commerce et d'une véritable centralité dans le Bourg, notamment par la proposition d'une offre de divertissement comme le cinéma. Ainsi, l'apport des sanatoriums pour le Plateau d'Assy s'est identifié à une première transition économique, passant d'un bourg dont l'activité était principalement basée sur l'agriculture à cette première forme d'attraction territoriale (passage d'une activité du secteur primaire au tertiaire). Ces constructions apportent aussi une première forme de valorisation du paysage (exposition face au Mont-Blanc), et surtout du climat (Z. Serre, 2022).



Figure 18 : Mont-Blanc submergé par les nuages

Les sanatoriums de Passy étaient, pour la plupart, organisés de manière à pouvoir se développer en autonomie, pour le confort des curistes et des malades. Cela allait d'aménagement des espaces verts jusqu'à la présence de restaurants, services commerciaux tels que des boutiques, ou encore des restaurants.

Désormais, certains sanatoriums sont concernés par des projets de requalifications, comme celui de Praz Coutant, qui est l'un des seuls villages sanatorium, vendu par lots pour une reconversion en habitations. Le Bâtiment du Mont-Blanc est aussi concerné par un grand projet de réhabilitation, allant jusqu'en 2028 pour la création d'un centre sportif. Enfin, le Sancellemoz est au cœur d'un grand projet sur le territoire passerand. Après sa fermeture en 2021, le bâtiment fut laissé à l'abandon.

Un repreneur veut soutenir un projet pour cette structure, portant sur la diversification des usages au Plateau d'Assy. En effet, l'entreprise souhaite convertir ce bâtiment en centre des congrès, autonome. Cette reconversion permet d'apporter une nouvelle dynamique sur le territoire, notamment par l'ouverture d'une autre forme d'attraction.

Cela suit les nouvelles activités que proposent les grandes stations par la diversification du tourisme, comme le projet de Val-Thorens de créer un centre de conférences pour les entreprises au cœur de la station.

Cependant, des difficultés entrent en ligne de compte, notamment pour ce dernier sanatorium. Il est dans le périmètre de l'Église de Notre-Dame-De-Toute-Grâce qui est classée comme monument historique.

Tout aménagement dans un périmètre de 500m doit être validé par les Architectes de bâtiments de France (ABF). Un accord a été trouvé avec l'entreprise reprenant le Sancellmoz pour conserver la structure extérieure, qui est en bon état, à l'inverse de sa construction voisine le Roc des Fiz qui, par l'ampleur des travaux à engager, et la difficulté de négociations avec les ABF, ne trouve pas de reprenneur. Ainsi, cela pose de nombreuses questions dans la nécessité de revitaliser ce centre bourg, soumis à ce classement, l'application de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui requiert la densification plutôt que l'étalement, et compte tenu de la difficulté de construire en dehors des espaces urbanisés déjà présents, notamment par la pente forte, cela entraîne des débats dans la reconversion des sanatoriums restants. Les réhabiliter coûte trop chers, mais ne peuvent être détruits, sans l'accord des ABF, qui pour le Roc des Fiz ne le souhaitent pas.



Figure 19 : Bâtiment du sanatorium du Roc des Fiz abandonné



Figure 20 : Vue arrière du bâtiment du Roc des Fiz

Une dernière information est à relever pour les sanatoriums, il s'agit de l'attachement culturel à ces lieux. En effet, lors de mes échanges avec Zoé Serre, elle m'a partagé des témoignages qui faisaient référence à cet aspect identitaire fort. Certaines personnes côtoyant les sanatoriums (patients, curistes, personnels, habitants) se sont rencontrées à travers leurs activités en lien avec ces édifices. Ces mêmes personnes font état d'un attachement à ces structures, qui est à prendre en compte dans l'avenir de ces friches. Voir ces lieux délaissés, symboles de leurs unions, apporte une image négative de la gestion de ces espaces.

Religieux

Le patrimoine religieux du Plateau d'Assy est remarquable par son architecture, son identité et sa culture. Il est représenté par l'Église Notre-Dame-De-Toute-Grâce édifée en 1946. C'est un symbole local de l'activité du Plateau héritée du XXème siècle, notamment pour l'origine de sa construction et sa décoration, réalisée par les plus grands artistes de l'époque (notamment Henri Matisse), issues de toutes confessions et de mouvements artistiques. Après la Seconde Guerre mondiale, le Plateau d'Assy devient réputé pour son accueil des malades de la tuberculose, notamment par les sanatoriums. Cela entraîne une nécessité d'offrir à ces personnes un lieu de culture. Ainsi, elle a été classée Monument Historique en 2014 symbolisant son patrimoine. Cet édifice est souvent considéré comme une œuvre d'art en elle-même en raison de son architecture atypique. Elle présente une structure en béton armé avec des parois courbées et des vitraux colorés qui filtrent la lumière offrant un sentiment de spiritualité sur la partie intérieure.



Figure 21 : Église Notre-Dame-De-Toute-Grâce



Figure 22 : Vue intérieure de l'Église Notre-Dame-De-Toute-Grâce

Il s'agit du monument le plus visité du Plateau d'Assy, notamment par les nombreux pèlerinages pour venir se recueillir au sein de sa chapelle. Son emplacement offre un cadre impressionnant, entre les montagnes environnantes et notamment le point de vue face au Mont-Blanc.



Figure 23 : Vue sous les voûtes de l'intérieur de l'Église

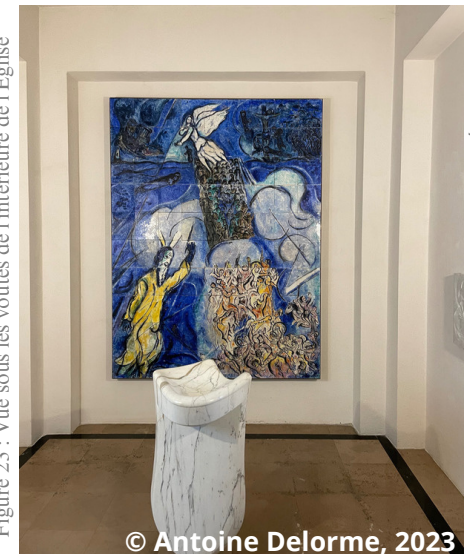


Figure 24 : Vue d'une oeuvre exposée dans l'Église

Patrimoine artistique

Sur la montée de Passy jusqu'à Plaine Joux en passant par le Plateau d'Assy, des structures d'art contemporain sont disposées le long de la route. Il s'agit de la route de la sculpture, ressource culturelle majeure des hauteurs de Passy. Cette route a été créée en 1973 pour l'exposition internationale Sculptures et montagne. Cette route représente un point marquant du Plateau d'Assy et de sa traversée vers Plaine Joux.

Alexander Sandy Calder est un artiste d'Amérique du nord né en 1898 en Pennsylvanie. Issue d'une famille de peintre et sculpteurs, Calder se passionnera pour le mouvement artistique du "réalisme américain".

Cette oeuvre s'appelle Sun and Mountains et symbolise l'aspect majestueux des reliefs combinés au quatre points cardinaux.



Albert Urbain Fernand Féraud né en 1921 est un artiste sculpteur français. Ses oeuvres sont caractérisées par des matériaux bruts comme le bronze et la pierre.

Spécialisé dans les éléments de récupérations, il crée cet édifice appelé "porte du soleil" pour l'exposition de Passy.



Augustin Cardenas est un peintre et sculpteur cubain né en 1955. Il est reconnu pour ses oeuvres étirées sous forme de totems en matériaux naturels comme la pierre ou le bois.

La porte de l'eau est le symbole de l'approvisionnement de l'écosystème montagnard avec ce totem en bois issue de résineux.



Charles Semser est un artiste né en 1922 à Philadelphie aux États-Unis. Peintre de formation, son arrivée en France lui offre l'opportunité de travailler un nouveau matériau que la toile, le ciment. Sa plus grande oeuvre est celle exposée à Passy : La Grande échelle. Du haut de ses 6 mètres, cette sculpture est une satire illustrant le pouvoir surestimé des sociétés dites avancées sur les primitives. La composition forme un couple au milieu, entouré par des personnages représentant des caractéristiques et tares humains.



Divers artistes sont exposés tels que Calder, Féraud ou encore Cárdenas.

En 2023, la commune fête les 50 ans de cette route, en proposant une diversité de représentations au niveau de Plaine Joux. Cette mise en valeur de l'art, exposé en plein air est une ressource primordiale au cœur des aménagements qui ont été proposés sur la zone d'étude.

Cependant, il est à noter qu'un manque de mise en valeur de ces œuvres, notamment par les faibles explications et souvent, l'impossibilité d'accéder aux œuvres par manque d'espace de stationnement lors de la montée sur la route apporte un regard mitigé de cette infrastructure. Une fois arrivé aux termes de celle-ci, sur Plaine Joux, certains témoignages font état d'une déception face à l'absence d'expositions regroupées sur ce lieu. Nous avons pris en compte ces différentes remarques en proposant une revalorisation de l'utilisation du télésiège, comme le souhaitait la commande initiale, avec des expositions en plein air de diverses formes. (Annexe 2)

Figure 25 : Présentation des artistes et oeuvres de la route de la sculpture

Naturel

Le patrimoine naturel de Passy est une ressource inestimable, principalement présente sur le secteur de Plaine Joux. Elle peut se découper en quatre éléments majeurs que nous allons présenter ci-dessous :

Faune : La faune de ce territoire est caractérisée par des espèces typiques des milieux de montagne. La présence de grands mammifères comme le loup, le bouquetin ou le chamois côtoient les mêmes espaces que marmottes, renards, aigles royaux... Cette faune est principalement répartie sur le haut plateau de Plaine Joux.

Flore : Sur le territoire passerand, une variété de plantes alpines composent le territoire telles que l'edelweiss, le lys martagon, l'arnica, le génépi, le rhododendron des alpes ou diverses variétés de gentianes.



Figure 26 : Bouquetin



Figure 27 : Chamois



Figure 28 : Marmotte

Paysager

Le territoire d'étude est aussi situé aux pieds de la chaîne des Fiz (en photo ci-dessous), la commune compte également la plus grande surface karstique des Alpes françaises avec la présence de nombreux lapiaz sur le désert de Platé. Cette ressource, issue de l'infiltration de l'eau par la présence d'un ancien glacier témoigne d'une identité remarquable.

La commune de Passy se présente dans un cadre paysager privilégié. La zone d'étude du Plateau d'Assy et de Plaine Joux le sont d'autant plus par leur altitude, qui favorise une vue panoramique face au Mont-Blanc.

Ce panorama est aussi composé du Lac vert (en photo à droite), référence naturelle des locaux et visiteurs pour venir se détendre.



Figure 29 : Chaîne des Fiz avec une vue sur le Dérochoir

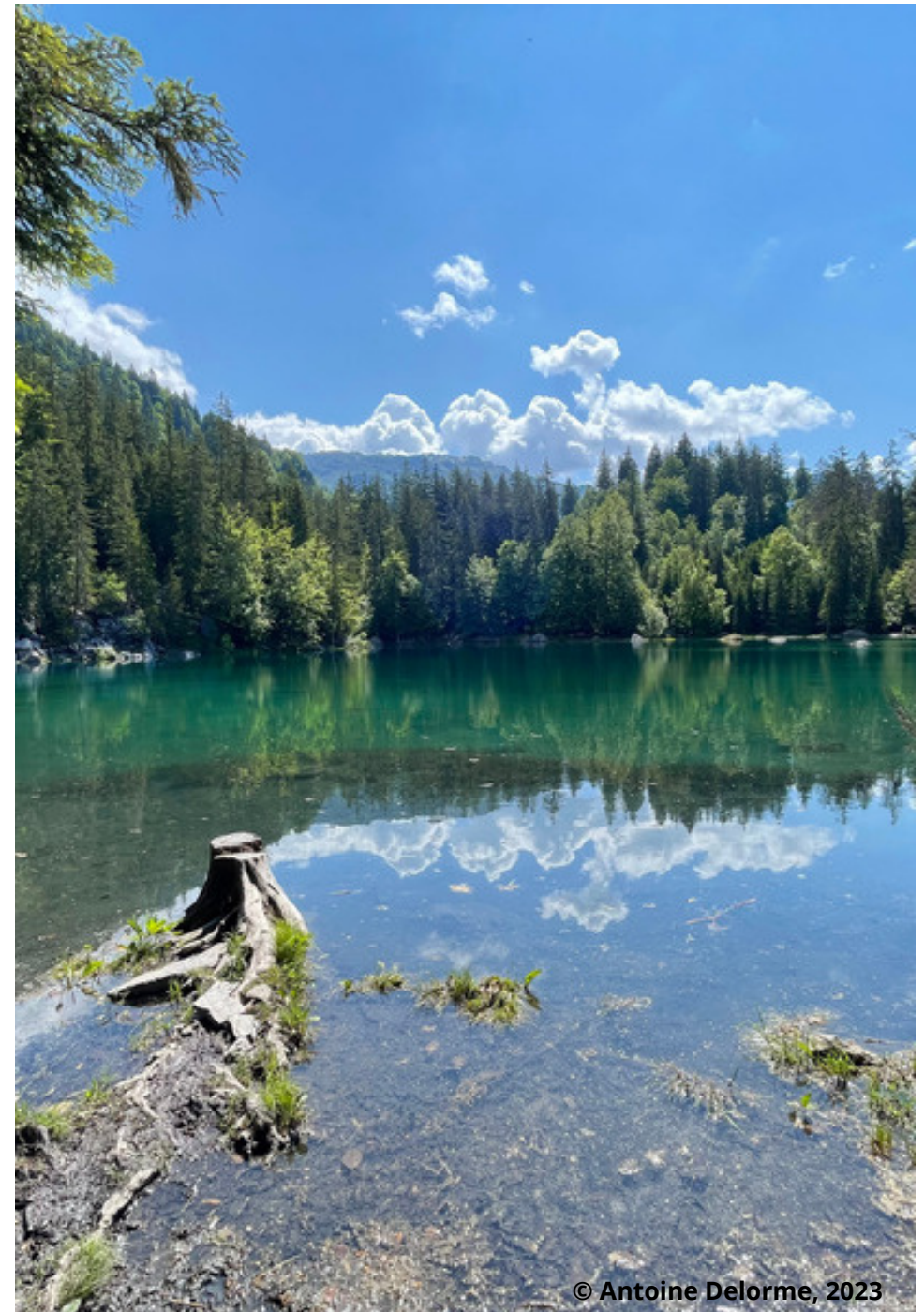


Figure 30 : Lac Vert de Passy

Réserve naturelle

Cette réserve, créée en 1978, vise à préserver et à protéger la diversité biologique, les écosystèmes naturels et les paysages caractéristiques des Alpes. Elle couvre une superficie d'environ 6 845 hectares et englobe une variété d'environnements alpins, allant des forêts aux alpages en passant par les zones humides.

Voici quelques caractéristiques et points d'intérêt de la Réserve Naturelle de Passy :

- Les alpages : Les alpages de la réserve sont des prairies de montagne où le bétail pâture pendant l'été. Ils sont un élément essentiel de l'équilibre écologique et du maintien des paysages traditionnels alpins.
- Les zones humides : La réserve comprend des zones humides, telles que les tourbières et les marais, qui sont importantes pour la biodiversité et le maintien des ressources en eau.
- La sensibilisation des usagers : La Réserve Naturelle de Passy propose des activités éducatives et des programmes de sensibilisation pour informer le public sur la conservation de la nature et les enjeux environnementaux.

La Réserve Naturelle de Passy est un exemple de la volonté de préserver les paysages alpins, la biodiversité et les écosystèmes pour les générations futures. Elle offre aux visiteurs une opportunité d'apprécier la beauté et la fragilité des Alpes tout en participant à la conservation de ces environnements.

3) Zone d'étude et mise en place du projet d'aménagement

La zone d'étude se concentre plus particulièrement sur Plaine Joux et le Plateau d'Assy qui sont la partie haute de la commune de Passy. Ces deux espaces ont connu de multiples cycles d'activités impliquants des transitions urbaines et sociales visibles sur le terrain (Z. Serre, 2022).

Le Plateau d'Assy est un bourg de moyenne montagne, qui présente des formes d'architectures diversifiées. Nous retrouvons des constructions typiques des milieux montagnards avec une ossature en bois, sous la forme de chalets, à côté de bâtiments élevés sur plusieurs étages, sans soins apportés à l'inclusion paysagère. Cette diversité de formes architecturales au cœur d'un petit bourg de montagne est représentative des activités qui y sont retranscrites. En effet, la vision d'un ensemble de chalets en bois, identité paysagère des espaces montagnards des Alpes, n'est qu'une représentation (dans une majorité de situations) d'une présence de richesse, ou d'activités touristiques dans des communes profitant de cette richesse. Ici, le Plateau d'Assy ne joue pas de son espace montagnard comme bien de valorisation, mais comme une « banlieue résidentielle » de Passy, limitant les lits froids (Z. Serre, 2022).

Un lit froid est un logement dont le taux d'occupation sur une année ne dépasse pas 4 semaines.

Cependant, nous devons noter la forte présence de commerces vacants, et le vieillissement des bâtiments.

En ce qui concerne le projet d'étude, il se situe (à l'origine) au niveau de Plaine Joux. Cet espace est le terrain de jeu pour les sportifs de la commune et les visiteurs. Au sein du même lieu, nous retrouvons des départs de randonnées, une station de ski, un lac, des infrastructures touristiques, de la restauration, un parcours d'acrobranches et un décollage de parapentes devant un espace pour le camping. Cela affirme une certaine renommée de cet espace, notamment pour son cadre paysager cité plus haut.

L'inclusion d'un nouveau télésiège dans cet espace fait débat. Dans un contexte toujours plus insistant de transition écologique et de respect de la capacité de charge des milieux, l'arrivée de cette nouvelle infrastructure en limite de la réserve et de sa rentabilité n'est pas assurée.

La capacité de chargé d'un milieu est la capacité maximale d'accueil d'espèce animale, végétale ou de pression anthropique avec des dérèglements et perturbations dans les apports écosystémiques. Le tourisme et les activités de loisirs sont une source principale de cet effet dans les milieux de montagne.

De plus, l'objectif étant de proposer un accès sur le haut plateau pour les visiteurs et les pratiquants de VTT, cette pratique est mal perçue. En effet, concentrer un ensemble d'usages sur un même sentier, plus ou moins grand présente de nombreux dangers, notamment pour la collision entre les pratiquants de la montagne.

La tranquillité est aussi pointée du doigt par les réfractaires au projet. Cette volonté de renouveler l'offre touristique, sans assurer forcément une rentabilité liée au faible enneigement, prouve un certain choix dans la gouvernance de cet espace, qui nous pourrons le dire est hérité d'un temps révolu.

Cette manière de penser la revitalisation de Plaine Joux, et indirectement du Plateau d'Assy fait office d'une dissonance territoriale. Au-delà de ne pas vouloir un tourisme de masse sur la commune, le nouvel aménagement orienté sur le tourisme reste figé sur l'activité la plus en danger de la région, la pratique d'hiver. Nous pouvons citer un article paru dans la revue *Urbanisme* N°411 : Réinventer les stations de montagne. Cette revue reprend les termes du président du comité éditorial de l'ancien Charles Delfante, architecte urbaniste, responsable du plan d'aménagement et d'organisation de la région lyonnaise qui je cite : « *La volonté de rentabilité immédiate, qui s'est substituée à une politique d'ensemble à long terme, risque demain de nous procurer de graves ennuis. Il n'est peut-être pas trop tard pour s'interroger sur les fins (l'aménagement de la montagne pour qui, pour quoi... ?) ; aussi doit-on le faire car il sera ensuite moins difficile d'étudier comment.* ».

Cinquante ans plus tard, ce sujet et cette réflexion sont toujours les mêmes dans un contexte de transition écologique. En effet, il est primordial pour ne pas dire nécessaire, pour l'économie d'une commune de moyenne montagne, d'enclencher des aménagements sur le court terme certes, mais qui peuvent être pérennisés sur le long terme et surtout rentable. Ces investissements doivent se prêter à divers questionnements, et notamment à celui de la prolongation de cette activité, et surtout de la modularité de ces aménagements.

PARTIE 2 : Sujet de réflexion :

Le développement durable au service de la transition territoriale

Nul n'est besoin de faire de la Terre un paradis : elle en est un. A nous de nous adapter pour l'habiter. - Henry Miller

Les milieux de montagne sont des espaces aux multiples enjeux, spécialement en ce qui concerne les aspects de transition territoriale. Ce terme relate d'une multitude de significations, et les abus de langages sont courants. C'est pourquoi, au cours de ce développement, nous aborderons cette notion par : « *Un changement systémique à l'échelle d'un territoire, qui modifie en profondeur les modes d'habiter, les systèmes productifs, et les relations au milieu d'un collectif d'acteurs engagés dans un projet commun.* » (A. Gonin, géoconfluences, 2021).

Ainsi, cette application de la transition sur un territoire est l'initiateur de la transition écologique, mais peut aussi être sociale, économique, urbaine... L'utilisation de ce terme fera l'objet d'une volonté d'engager des changements, sur divers domaines d'applications, sur un territoire donné. De ce point de vue, nous proposerons de développer cette notion dans le cadre français, plus particulièrement des milieux de montagne. Ces espaces sont soumis à de nombreux enjeux qui doivent être pris en compte dans la course à l'écologie territoriale et aux pratiques impactant l'environnement. En effet, dans un contexte toujours plus fort d'impacts des effets du changement climatique, les milieux de montagne subissent des pressions à diverses échelles.

Toutefois, la compréhension des milieux complexes de la montagne n'est pas l'objectif de cette réflexion. Celle-ci vise à se demander quels sont les domaines et principes qui peuvent être mis en œuvre pour exercer ces changements.

Cela vient souligner la nécessité de faire un état des lieux des enjeux, et des méthodes possiblement utilisables pour développer cette idée. Un intérêt particulier est placé sur l'apport des locaux dans la démarche.

Ainsi, dans l'objectif de limiter les nuisances anthropiques, et d'enclencher une transition territoriale réussie sur les plans écologiques, sociaux et économiques, nous nous demanderons : De quelle manière peut-on axer la transition d'une commune de montagne par le développement durable ? Quels sont les grands principes des champs de l'aménagement mobilisables au service du territoire ?

Axer la transition d'une commune de montagne par le développement durable : Les grands principes des champs de l'aménagement au service du territoire.

Cette étude questionnera l'emploi du développement durable comme trame directrice vers une transition des milieux de montagne, par l'élaboration complète de ces piliers. Ainsi, cette recherche prendra comme base de développement la présentation des enjeux des territoires de montagne, avec notamment une généralisation du cadre alpin.

Une deuxième approche cherchera à souligner les axes d'une transition par les principes écologiques, alliés aux outils applicables à l'urbanisme. Cette partie nous permettra de mettre en forme l'utilisation du développement durable, au sein d'un projet de territoire.

Enfin, un développement complémentaire appuiera le recours aux citoyens par leur intégration dans la démarche aménagiste.

I) Les enjeux des territoires de montagne alpins

1) Un environnement sensible, la compréhension de l'écosystème montagnard

La montagne est un environnement aux fonctionnements complexes, qui nécessitent une prise en compte rapide, avant de perdurer dans les bouleversements liés aux aménagements. Plusieurs siècles d'exploitations de ces milieux ont engendré des changements, parfois irréversibles à l'échelle humaine. Ce résultat de l'anthropisation, souvent déraisonné, est au cœur des héritages actuels qui limitent les multiples transitions souhaitées. En partant de cette prise en compte environnementale, la réflexion se doit aujourd'hui d'être axée sur la durabilité. Celle-ci, dans ce développement, prend le sens de limiter la pression sur les milieux, en intégrant les enjeux écologiques. Ainsi, dans l'idée d'aménager la montagne, nous pouvons faire ressortir un ensemble d'enjeux primaires tels que le schéma suivant l'expose :

1 - Conservation de la biodiversité : Les montagnes abritent une biodiversité unique, avec des espèces adaptées aux conditions alpines. L'aménagement doit tenir compte de la préservation de ces espèces et de leurs habitats, tout en minimisant les impacts humains sur les écosystèmes fragiles.

2 - Tourisme et développement durable : Les régions de montagne sont souvent des destinations touristiques prisées, en particulier pour les sports d'hiver et les activités de plein air. L'enjeu consiste à promouvoir un tourisme durable qui génère des revenus tout en minimisant les impacts environnementaux et sociaux négatifs.

3 - Gestion de l'eau : Les montagnes jouent un rôle crucial dans la régulation de l'approvisionnement en eau douce pour les régions avoisinantes. La gestion des ressources en eau, y compris les réserves d'eau sous forme de neige et de glaciers, est essentielle pour l'agriculture, l'industrie et la vie quotidienne.

4 - Risque naturels : Les montagnes sont sujettes à des risques naturels tels que les avalanches, les glissements de terrain et les inondations. L'aménagement doit prendre en compte ces risques et mettre en place des mesures pour protéger les populations locales et les infrastructures.

5 - Agriculture et ressources naturelles : L'agriculture en montagne peut être difficile en raison des conditions climatiques et topographiques. L'aménagement doit encourager des pratiques agricoles durables et la gestion responsable des ressources forestières et minérales.

6 - Changement climatique : Les montagnes sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique, avec des impacts tels que la fonte des glaciers, les changements de saison et les modifications des habitats. L'aménagement doit intégrer des stratégies d'adaptation pour faire face à ces changements.

7 - Préservation des cultures locales et des modes de vie : Les montagnes abritent souvent des cultures et des modes de vie traditionnels qui sont intimement liés à l'environnement. L'aménagement doit respecter et préserver ces éléments culturels tout en promouvant le développement durable.

8 - Connectivité écologique : Les montagnes peuvent être des îlots isolés d'habitat dans un paysage plus vaste. Il est important de maintenir des corridors de migration pour les espèces et de favoriser la connectivité écologique entre les différents écosystèmes.

En somme, l'aménagement des milieux de montagne nécessite une approche respectueuse qui tient compte des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et culturels. Les décisions prises dans ces régions doivent être éclairées par la science, la participation des communautés locales et une vision à long terme pour assurer la durabilité et la résilience de ces écosystèmes uniques.

Le changement climatique est une composante majeure de la modification de ces écosystèmes. En effet, les conséquences exposées dans la figure suivante démontrent les enjeux liés aux impacts de ce dérèglement local.

1 - Fonte des glaciers et des neiges éternelles : Les Alpes sont connues pour leurs glaciers emblématiques. Cependant, en raison du réchauffement climatique, ces glaciers reculent rapidement. La fonte des glaciers a des répercussions sur l'approvisionnement en eau douce, la régulation des rivières et la biodiversité associée aux zones alpines.

2 - Altitude des habitats : Les plantes et les animaux des montagnes sont souvent adaptés à des altitudes spécifiques. Avec le réchauffement climatique, les habitats alpins se déplacent vers des altitudes plus élevées pour trouver des conditions climatiques similaires à celles qu'ils préféreraient auparavant. Cela peut entraîner une compétition pour l'espace et les ressources.

3 - Changements dans les écosystèmes : Les écosystèmes alpins sont interconnectés, et les changements dans un élément de cet écosystème peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Par exemple, la diminution des populations de marmottes en raison de l'élévation des températures peut affecter les prédateurs qui dépendent de ces proies.

4 - Espèces invasives : Le réchauffement climatique peut permettre à certaines espèces invasives de migrer vers des altitudes plus élevées, où elles n'étaient pas présentes auparavant. Ces espèces peuvent perturber l'équilibre écologique et menacer les espèces indigènes.

5 - Érosion et risques naturels : Les changements climatiques peuvent influencer les conditions météorologiques, augmentant potentiellement l'intensité des précipitations et des événements météorologiques extrêmes. Cela peut conduire à une augmentation de l'érosion, des glissements de terrain et des avalanches, mettant en danger les habitats naturels et les communautés humaines.

6 - Conséquences pour les communautés locales : Le changement climatique peut avoir des impacts économiques sur les régions montagneuses qui dépendent du tourisme hivernal, de l'agriculture et d'autres activités liées à l'environnement. Les modifications dans les saisons de neige, les schémas de précipitations et les températures peuvent influencer ces activités économiques.

7 - Conservation et adaptation : Face à ces défis, des initiatives de conservation et d'adaptation sont en cours dans la région. Cela inclut la création de corridors de migration pour les espèces, la promotion de pratiques agricoles durables, la sensibilisation à la préservation des habitats naturels et la promotion de stratégies de tourisme durable.

Figure 32 : Les conséquences du changement climatique en montagne. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Il est important de noter que le changement climatique est un problème mondial qui nécessite une action collective à différentes échelles pour atténuer ses impacts.

Ainsi, cette question de durabilité se pose au sein même d'un ensemble d'enjeux, notamment celui de l'environnement. En effet, ce que nous appelons l'environnement témoigne de la sensibilité de la biodiversité qui vit au sein même de cet écosystème naturel. L'environnement fait référence à l'ensemble des éléments naturels, physiques, biologiques et humains qui entourent un organisme ou une communauté et qui interagissent avec eux. Il englobe tout ce qui existe autour de nous, y compris l'air, l'eau, le sol, les écosystèmes, la faune, la flore, les conditions climatiques, les ressources naturelles et les activités humaines. L'environnement est un système complexe où chaque composant est lié et interagit avec les autres, formant un réseau d'interconnexions et d'interdépendances que l'on appelle « écosystème ».

La diversité des milieux de montagne s'articule principalement autour d'une grande faune spécifique, et d'une flore atypique répartis par étagement. Les nombreuses perturbations que connaît cette biodiversité au sein même de cet écosystème entraînent des dérèglements, parfois irréversibles, telles que la destruction des habitats, l'érosion, le dérèglement des cycles ou le manque de nourriture (notamment à cause de l'artificialisation des sols et de l'afflux de personnes).

Au sein de ces environnements de montagne, le développement de l'urbanisme, et notamment la question de l'accessibilité, sont des points relativement sensibles. Avec de grands exemples d'étalement et de mitage, les communes de montagne, les bourgs ou les hameaux représentent des enjeux de taille dans le développement et l'aménagement des nouvelles dynamiques territoriales, notamment du XXI^e siècle. A l'heure de la reconversion économique, de la revitalisation urbaine et des impacts du dérèglement climatique, ces espaces doivent prendre en compte des changements au sein des politiques de gouvernances.

Le développement du tourisme est aussi un facteur principal de la sensibilité de ce milieu, au cœur même de l'essor économique des territoires de moyenne et de haute montagne, il est souvent la cause d'une destruction des ressources, d'un côté naturel et de l'autre patrimoniales voire identitaires.

C'est dans ce contexte là qu'une diversité de nuisances sont reportées par la présence de l'humain dans les milieux de montagne. Ceux-ci sont notamment impactés par l'affluence et l'essor économique lié au tourisme, au détriment de la faune et de la flore locale. A présent, l'étude va orienter son analyse sur une nuisance particulière, celle du tourisme. Nous allons mettre en avant la relation évolutive entre le tourisme, et cette nature sensible aux perturbations.

2) **Tourisme et nature, une relation fragile à l'origine de l'essor des Alpes**

Le tourisme de montagne s'est principalement élané dans la deuxième moitié du XIX^e siècle dans les Alpes. Développé autour de l'activité de cure, il a ensuite connu un nouveau souffle par les loisirs liés à la neige.



Figure 33 : Carte postale du ski dans les Alpes. <https://www.geneanet.org>

Cet héritage est au cœur de nombreuses discussions sur l'avenir et le renouvellement de ces espaces. En effet, nous l'avons vu précédemment, la montagne connaît un certain nombre de bouleversements, surtout à l'heure où la notion de changement climatique occupe les pensées.

La base de la relation entre le tourisme et ce que l'on peut appeler la nature, au sens de l'environnement et de sa biodiversité, n'a été, qu'une fois de plus, le résultat d'une surexploitation de ressource. Ce point de départ provient de l'activité des curistes venant profiter du confort climatique favorable pour leurs santés (mentale et physique). A la suite de cet essor touristique, l'une des premières causes de dérèglement de cette relation fut les perturbations liées à l'exploitation, souvent incontrôlée, de l'activité hivernale. Ainsi, durant plus de 50 ans, la montagne a connu des changements parfois irréversibles au sien du fonctionnement complexe des écosystèmes (perte de biodiversité, recul des espèces dans de milieux hostiles, chasse, dégradation des cycles écosystémiques...).

C'est à ce stade là que des mesures de préservations entrent en jeu. La montée de cette volonté de protéger fera place à une forme moins agressive de pratique de la montagne, la randonnée. En effet, après la création de Parc National (PN) et Parc Naturel Régional (PNR) dont les premiers étaient dans les Alpes, la prise en compte de la préservation environnementale des milieux de montagne était lancée aux yeux du grand public. Cette mise en avant des mesures de protections mettra du temps à développer une conscience écologique traduite dans les pratiques des usages.

Ainsi, il faut distinguer les mises en garde réalisées par les scientifiques et les habitants, qui côtoient quotidiennement ces espaces, avec la prise de conscience touristique. C'est cette dernière, avec sa volonté de pratiquer ou non de manière durable, qui fera évoluer les secteurs.

Avec une intensification des effets du dérèglement climatique sur les milieux de montagne, et un réchauffement deux fois plus rapide que sur le reste du territoire (GIEC, 2023), de nouvelles pratiques de ces espaces se retranscrivent. Une forme de respect de l'environnement dans le domaine touristique va au-delà du renouveau du dynamisme de ces milieux, avec une prise de conscience plus ou moins affirmée.

Ces propos sont illustrés dans la revue *Urbanisme* n°411 avec les propos de Vincent Vlès, professeur d'aménagement et d'urbanisme à l'université de Toulouse : « *Les clientèles sont à la quête d'univers de séjours plus esthétiques et plus respectueux des sociétés et de la nature, on observe l'émergence forte d'un tourisme de proximité qui touche dorénavant l'espace du quotidien, d'un tourisme « expérientiel » (à la recherche de sens, d'émotion, de participation) et d'un tourisme qui s'affiche plus « responsable » (demande forte pour l'écotourisme, le « slow-tourisme »)* ».

Cependant, une dérive est à noter dans ce tourisme durable. Certains professionnels ou communes qui souhaitent attirer ce public, voyant de nouvelles formes d'opportunités économiques, se retrouvent élançées dans un marketing territorial basé exclusivement sur cet aspect de durabilité. Il faut alors faire la part des choses, notamment en tant qu'aménageur, pour considérer tant bien que mal la démarche comme plus respectueuse de l'environnement. En effet, une conscience plus ou moins factice, dissimulée derrière une rentabilité économique et une nouvelle opportunité d'investissement, ou de dynamisme territorial présente quand même des bénéfices durables. Nous ne parlons évidemment pas de croissance verte, toutefois, il est à noter qu'un premier pas, quelle que soit la motivation, est toujours bon à mettre en place, à la différence d'une vision plus conservatrice d'une économie, basée sur une activité complètement anthropique qui s'accompagne souvent de nuisances pour l'environnement.

Cette mise en avant de l'activité touristique et de sa relation au cadre naturel de ces milieux est au cœur des évolutions du territoire. Toutefois, l'affluence touristique n'est pas constamment un point bénéfique pour les locaux, notamment par les conflits d'usages. La partie qui suit vise à mettre en avant les relations engagées à travers la cohésion territoriale des milieux de montagne face aux pratiques du secteur du tourisme, et de la vie locale. Nous balayerons le rapport des aménagistes avec l'essor de la mixité des usages, facteur limitant de nombreux conflits.

3) Cohésion territoriale et mixité d'usage, la difficulté de leur installation en milieu de montagne

Les milieux de montagne sont aussi au cœur de nombreux débats, notamment sur la cohésion territoriale et les conflits d'usages. Cela se traduit par la dualité souvent représentée entre dynamisme économique lié aux grandes infrastructures des activités, notamment sportive et touristique souvent au détriment de la vie quotidienne des locaux. Cela peut paraître comme un paradoxe puisque la rentabilité économique du tourisme, notamment dans les Alpes, est une ressource qui permet de faire grandir ses territoires. Pourtant, cette évolution de l'aménagement ne concerne pas forcément les communes ou les bourgs locaux. Ceux-ci se situent en deuxième ligne des aménagements, et parfois de l'économie, quand elle n'est pas orientée sur le tourisme.

La ressource touristique est notamment vue de manière linéaire, c'est-à-dire que les aménagements, pour la plupart, ne sont pas pensés de sorte à recevoir une reconversion du bâti ou de l'usage qui était initialement destiné. Ainsi, un certain nombre d'hôtels des stations de ski ou leurs infrastructures, une fois la ressource épuisée, le dynamisme territorial limité ou la faillite économique, sont pour la plupart laissés à l'abandon.



Figure 34 : Bâtiment vacant sur le Plateau d'Assy.

© Antoine Delorme, 2023



© Antoine Delorme, 2023

Figure 35 : Rez-de-chaussée vacant avec des logements au dessus, symbole de la déprise urbaine du Plateau d'Assy.



© Antoine Delorme, 2023

Figure 36 : Commerce de souvenir cherchant repreneur pour un départ à la retraite.

C'est à ce moment-là que la population locale subit un certain nombre de perturbations, avec l'arrêt de l'activité touristique. Il devient primordial de repenser la cohésion territoriale, notamment dans le contexte climatique et ses conséquences sur le secteur touristique, pour engager une reconversion des milieux montagnards urbanisés. Cela passe évidemment par une prise en compte des enjeux locaux, et des besoins de l'activité locale et touristique. Mêler ces deux aspects fait partie du principe de mixité des usages, qui permet de diversifier les offres sur un même lieu.



© Vincent Mercier, S.d

Figure 37 : Cabine des juges de Jeux Olympiques d'hivers de 1968 (Isère).
<https://www.lequipe.fr>

Ainsi, un bâtiment peut accueillir sur une partie des touristes, une autre servant de logements permanents aux locaux, avec une offre commerciale en rez-de-chaussée comme un restaurant. L'intérêt de diversifier les usages favorise la revitalisation des espaces, et accroît le potentiel de résilience urbaine (cette notion sera détaillée dans la partie suivante).

De ce fait,, le rôle de l'aménageur dans ces milieux de montagne, qui allient activité touristique et vie locale consiste à prendre en compte l'ensemble de leurs besoins, et de les retranscrire de manière à penser une future transition. Celle-ci peut concerner l'économie, la restructuration d'un bâtiment pour de nouveaux usages ou encore répondre aux nouveaux besoins écologiques. De cette manière, intégrer la mixité des usages dans la politique urbaine favorise la résilience du territoire, tout en développant aussi bien la sphère touristique que locale.

Conclusion du chapitre :

Au cours de ce chapitre, nous aurons mis en lumière différents aspects de l'environnement sensible des milieux de montagne. Évidemment, réaliser un détail de ces spécificités n'a pas été l'objectif de la rédaction. Il s'agissait de montrer au lecteur les leviers principaux qui permettent d'apporter des réflexions, voire des changements sur un territoire de montagne. Ceux-ci se sont complétés par la relation entre l'activité touristique et cet environnement sensible. Nous aurons balayé la reconversion du tourisme vers une pratique plus durable que les professionnels, du secteur touristique et de l'aménagement doivent prendre en compte. Ainsi, cela appuyait la nécessité de prendre en compte les besoins des locaux dans cette reconversion territoriale, notamment par les apports de la mixité des usages, favorisant la résilience urbaine.

Ce tour d'horizon des enjeux des territoires de montagne permet de poser un cadre structurant la suite de cette réflexion. Celle-ci va s'orienter sur l'aspect aménagiste, et le rôle des spécialistes qui le retranscrivent sur le territoire de montagne. Nous balayerons les bouleversements liés au changement climatique, et de la nécessité de les prendre en compte dans ce contexte de préservation de l'environnement. Ainsi, le regard de l'aménageur permettra de transposer des projets qui tendent vers une durabilité plus affirmée. Cela nous permettra de développer la notion de transition, et des divers principes qui peuvent être mobilisables par les aménageurs. Une dernière partie servira à exposer une trame directrice pour appliquer ces principes, en amorçant les besoins de prendre en compte le pilier social du développement durable dans la démarche aménagiste.

II) Axer la transition d'une commune de montagne par le développement durable :

Les grands principes des champs de l'aménagement au service du territoire

Cette réflexion sur les composantes des milieux de montagne nous apporte des précisions sur leurs ressources, et les enjeux qui régissent au sein de ces espaces. Mêler nature avec développement économique et social ne sont pas toujours entrés en symbiose, ni même en coopération. Aujourd'hui, la notion de transition est au cœur de nombreux débats, mais parle-t-on de La transition, ou d'une pluralité de transitions. Cette partie vise à apporter une réponse, tout en intégrant les points clés qui soulèvent cette nécessité de faire évoluer un territoire.

1) La notion de transition territoriale, regard sur les sens cachés pour l'aménageur

Si nous reprenons la définition de la transition territoriale exposée en introduction, celle-ci représente : « *Un changement systémique à l'échelle d'un territoire, qui modifie en profondeur les modes d'habiter, les systèmes productifs, et les relations au milieu d'un collectif d'acteurs engagés dans un projet commun.* » (A. Gonin, géconfluences, 2021).

Ainsi, appliquée au domaine de l'urbanisme, nous pouvons distinguer trois transitions majeures à mettre en place dans un premier temps. Elles visent à répondre aux enjeux actuels des milieux de montagne, notamment face aux conséquences du changement climatique, de la diminution de la biodiversité, la perturbation des écosystèmes, la déprise urbaine ou encore les déséquilibres sociaux et économiques.

La première transition concerne l'aspect environnemental. Nous utiliserons l'appellation de transition écologique regroupant aussi les enjeux de la transition énergétique. Elle vise à transformer nos sociétés vers un mode de fonctionnement plus respectueux de l'environnement, notamment par la réduction de l'impact carbone. Elle possède de multiples façons d'être adaptée à l'aménagement du territoire, notamment en milieux de montagne. Dans ces espaces, les enjeux environnementaux sont forts et favorisent une transition plus affirmée que sur le reste du territoire.

Une deuxième transition serait sociale. Celle-ci prend en compte les habitants et leurs bien-être comme ligne directrice. L'aménageur utilise souvent cette transition dans le cadre de l'intégration de logements sociaux sur un territoire. Elle peut aussi être mobilisable dans une revitalisation d'un espace, la redynamisation d'une activité ou le souhait d'apporter un confort de vie plus affirmé sur le territoire.

La dernière transition est économique. Elle est la plus représentative des milieux de montagne, notamment par la monopolisation d'un modèle basé sur une activité en particulier.

Cela accroît la fragilité de cette économie face aux perturbations. La transition se doit d'apporter une nouvelle opportunité économique, et si possible en anticipant les perturbations par la diversification. De ce fait, le modèle économique ne serait plus linéaire, comme c'est le cas dans la plupart des massifs montagneux français, mais bien diversifié.

Ainsi, la notion de transition territoriale vise à créer un équilibre entre les besoins humains, la protection de l'environnement - des écosystèmes, et de la construction d'une économie durable. Elle est au cœur de l'évolution des territoires, et doit être particulièrement prise en compte par les aménageurs pour mener à bien leurs projets de territoires, qui s'inscriront dans le long terme.

A présent, nous allons faire un tour d'horizon des principes applicables à l'aménagement des milieux montagnards. Ces mêmes principes sont un cadre structurant pour les projets de territoire. Cette partie ne vise pas à faire une liste exhaustive de ces principes, mais bien de mettre en avant un panel de compétences à prendre en compte pour réaliser des aménagements implantables sur l'ensemble du territoire. Il s'agit des principaux, que nous détaillerons brièvement.

2) Les outils et principes au service de l'aménageur

La démarche d'optimisation de l'aménagement du territoire moderne intègre un certain nombre de principes clés pour créer des espaces durables, résilients et équilibrés.

1 - Économie Circulaire : L'ADEME définit ce terme comme : « l'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. ».

Dans l'aménagement du territoire, cela implique la conception de projets et d'infrastructures qui maximisent l'utilisation des ressources locales, tout en réduisant les impacts environnementaux. Par exemple, la rénovation de bâtiments existants au lieu de la construction de nouveaux, la promotion de l'utilisation de matériaux recyclés et la planification d'espaces multifonctionnels par la mixité des usages.

2 - Résilience : La résilience dans l'aménagement du territoire se réfère à la capacité d'un territoire à résister, à absorber et à se rétablir des perturbations et des chocs, tels que les événements météorologiques extrêmes, les crises économiques et les risques naturels. Cela prend aussi en compte les perturbations sociales et les risques liés aux pollutions. L'aménagement résilient inclut la conception de bâtiments et d'infrastructures robustes, la planification de zones tampons naturelles pour atténuer les inondations et la promotion de modes de vie et de systèmes économiques capables de s'adapter aux changements.

3 - Urbanisme régénératif : Cette conception de l'urbanisme vise à comprendre le fonctionnement des écosystèmes avant d'implanter un aménagement qui viendrait perturber son fonctionnement. Cela vient sensibiliser les acteurs sur les services écosystémiques qui peuvent être mis en danger, et d'anticiper une possible régénération par les aménageurs de ceux-ci.

4 - Mobilité durable : L'aménagement du territoire intègre des solutions de mobilité durable, telles que les transports en commun, les infrastructures pour les piétons et les cyclistes, ainsi que la réduction de la dépendance aux véhicules privés, ce qui contribue à réduire la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les milieux de montagne ne sont pas toujours propices au développement de mobilités douces, notamment sur l'ensemble de l'année.

5 - Planification participative : Impliquer les citoyens, les parties prenantes locales et les habitants dans le processus de planification et de prise de décision garantit la mise en place de projets qui répondent aux besoins du lieu. Cela favorise également l'acceptation des projets par la population locale.

6 - Densification des espaces : La densification implique la conception de quartiers compacts et bien connectés, avec des infrastructures et des services à proximité. Cela favorise l'utilisation efficace des terres et réduit les étalements urbains. Son application en milieux de montagne, notamment par la mise en place de la Loi ZAN, apporte une difficulté supplémentaire à l'essor de l'urbanisme. Étant entouré de contraintes physiques (pente, cours d'eau, forêts...) les espaces urbanisés ne peuvent plus s'étendre dans ces milieux d'altitudes. La solution devient la verticalisation, qui est au cœur des débats aménagistes de ces territoires.

La préservation du cadre paysager et de l'architecture typique sont des arguments pour lutter contre cette mise en place d'une verticalité urbaine. La revitalisation des espaces et la réhabilitation sont par conséquent des orientations privilégiées pour les communes de montagne.

7 - Optimisation des bâtiments : L'optimisation de la capacité énergétique et du choix des matériaux efficaces est une composante essentielle de la transition urbaine. Cela s'accroît avec les caractéristiques climatiques des milieux de montagne, offrant des températures allant sur les deux extrêmes. En effet, le piégeage de la chaleur, et notamment de la pollution dans les vallées (comme la vallée de l'Arve) sont des facteurs aggravant du réchauffement local.

8 - Protection de la biodiversité : L'aménagement du territoire doit prendre en compte la préservation des habitats naturels, la création de corridors écologiques et la promotion d'une coexistence harmonieuse entre la faune et les activités humaines. Le besoin de nature en ville se fait aussi de plus en plus ressentir de la part des locaux, bien que la nature soit relativement proche des limites de la ville dans ces espaces de montagne.

9 - Conception résiliente au climat : La conception d'infrastructures et de bâtiments tient compte des effets du changement climatique, tels que les tempêtes, les inondations et la montée des eaux, pour assurer leur durabilité à long terme.

10 - Minimisation des impacts environnementaux : Les projets d'aménagement du territoire visent à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement, en privilégiant les énergies renouvelables, la gestion durable de l'eau, la réduction des déchets et la préservation des ressources naturelles.

En mettant en œuvre ces principes, l'aménagement du territoire peut contribuer de manière significative à la création de communautés durables, résilientes et de bonne qualité de vie, tout en préservant l'environnement pour les générations futures.

3) Le développement durable au cœur de toutes les démarches, sont apport dans le domaine opérationnel – Un guide pour la transition territoriale

L'application des piliers du développement durable dans l'aménagement du territoire vise à créer des environnements équilibrés, durables et résilients qui répondent aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. Les trois piliers du développement durable sont : l'environnement, le social et l'économie. Ils représentent les atouts majeurs dans l'évolution du territoire en réponse à de nombreux enjeux écologiques et sociétaux. Dans le cadre de la transition des milieux de montagne, utiliser le développement durable comme trame dans un projet de territoire peut s'avérer bénéfique.

En effet, les champs de ce domaine peuvent reprendre un ensemble de principes de l'aménagement, complétés par d'autres spécialités. Ainsi, combiner la résilience, l'économie circulaire, la psychologie urbaine, la participation citoyenne ou encore bien d'autres éléments rentre dans l'idéologie du développement durable.

Afin d'illustrer ces propos, voici un ensemble de bienfaits que ces piliers peuvent être représentés dans le domaine de l'aménagement du territoire :

1 - Pilier économique :

- Gestion des ressources : L'aménagement du territoire prend en compte l'utilisation durable des ressources naturelles et la promotion de pratiques économiques qui minimisent l'épuisement des ressources.
- Développement économique local : L'aménagement favorise la diversification économique et la création d'emplois locaux durables pour soutenir les communautés locales.

2 - Pilier environnemental :

- Protection des écosystèmes : Les projets d'aménagement tiennent compte de la préservation des écosystèmes, de la biodiversité et des habitats naturels.
- Gestion des déchets et de l'eau : L'aménagement intègre des stratégies pour la gestion responsable des déchets, la préservation de la qualité de l'eau et la promotion de l'utilisation efficace de l'eau.
- Réduction des émissions : Les projets visent à minimiser les émissions de gaz à effet de serre en favorisant les transports durables, les énergies renouvelables et la conception urbaine compacte.

3 - Pilier social :

- Équité et inclusion : L'aménagement prend en compte l'équité sociale en veillant à ce que les bénéfices et les opportunités soient équitablement répartis parmi les différentes communautés et groupes sociaux.
- Logement abordable : L'aménagement favorise l'accès à un logement abordable pour tous, en particulier les populations à faible revenu.
- Services et infrastructures : L'aménagement intègre la planification de services de santé, d'éducation, de transport et d'autres infrastructures essentielles pour le bien-être des habitants.
- Planification participative : Les citoyens, les parties prenantes et les communautés locales sont impliqués dans le processus de planification et d'aménagement pour garantir que leurs besoins et leurs perspectives sont pris en compte.
- Intégration de la durabilité : La durabilité est intégrée dès le début du processus d'aménagement, de la conception à la mise en œuvre, pour éviter les retards ou les coûts supplémentaires liés aux ajustements futurs.

Cette vision du développement durable appliqué à l'aménagement du territoire peut se percevoir de la manière suivant :

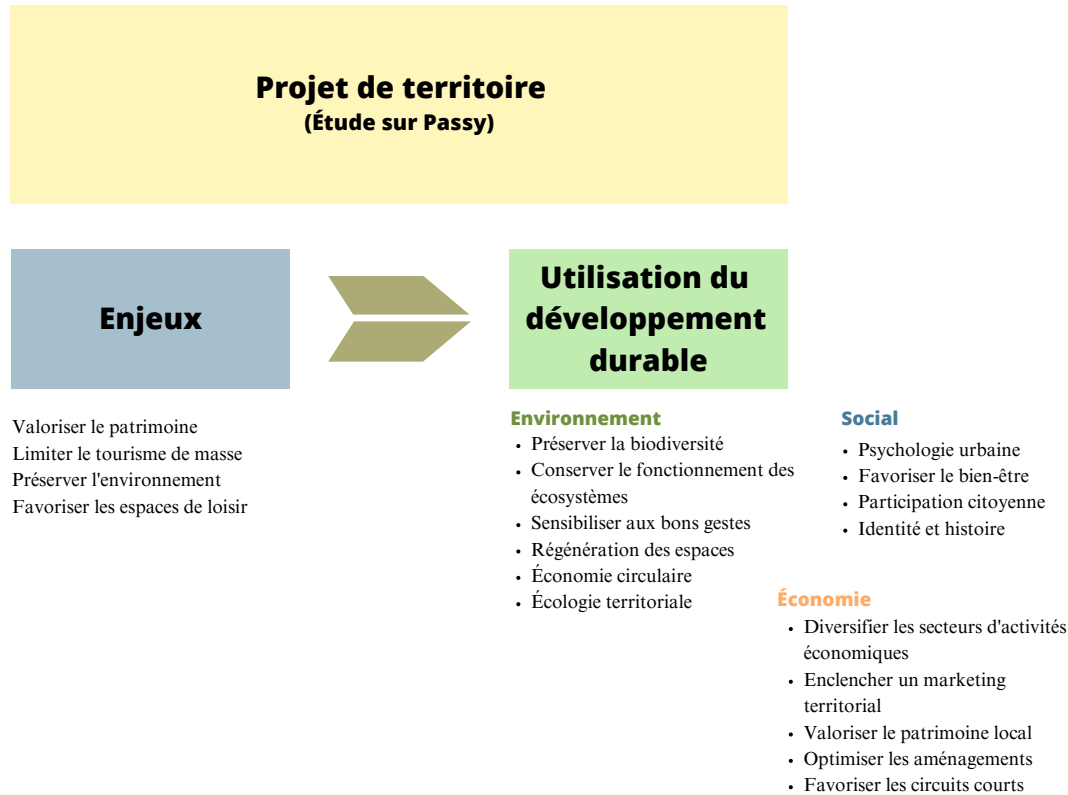


Figure 39 : Application du développement durable sur un projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023)

Conclusion du chapitre :

Ainsi, la notion de développement durable peut être considérée comme une trame directrice pour l'aménageur, notamment en milieu de montagne. Les nombreux enjeux que ces espaces relèvent, en font une ressource aussi inestimable que difficile à aménager.

La transition au sens globale du territoire de montagne, s'exerce alors sur trois points, écologique, sociale et économique. Cette reconversion est facilitée par la prise en compte des enjeux du développement durable, combiné à un ensemble de domaines complémentaires.

Cependant, il est à noter que l'application des sphères environnementale et économique sont plus régulièrement employées dans l'aménagement. Le pilier social relevant surtout de l'accès au logement et à l'emploi. Le développement qui suit vise à ouvrir ce champ vers une autre vision du pilier social pour l'aménageur. En effet, reprendre les thématiques de l'attachement et de l'identité sont le point de départ de tout projet de territoire incluant la valorisation locale.

Nous allons voir de quelle manière ces deux notions peuvent s'intégrer dans un contexte aménageur de milieu de montagne.

III) Intégrer les locaux dans la démarche aménagiste pour développer un territoire viable

Penser la transition d'un territoire notamment de montagne avec de forts enjeux identitaires passe aussi de la prise en compte de l'héritage et de l'ancrage de ces aménagements. Ainsi, afin de bien comprendre les enjeux qui en découlent, et notamment ceux liés à la sphère sociale du développement durable, ce chapitre vise à replacer les usagers quotidiens au centre de la démarche aménagiste, pour venir compléter les atouts écologiques et économiques exposés précédemment.

Les notions d'identités et d'attachements sont souvent retranscrites dans les publications de géographie sociale ou de psychologie. Appliquées à l'urbanisme, ces deux notions sont au cœur du travail de l'aménageur. Ainsi, nous allons voir de quelle manière elles peuvent être représentées sur un territoire, notamment pour le préserver.

1) Présentation des notions d'identités et d'attachement

Afin de reprendre les termes du livre psychologie urbaine de Barbara Attia (2021, p21) : « *la notion de lieu ne se limite pas à l'espace, mais également au vécu des individus ou des groupes sociaux. (...) un lieu de vie possède de nombreuses facettes dont des facettes émotionnelles* ». Cette réflexion se rattache parfaitement à notre étude de cas de milieu de montagne, l'aspect identitaire étant très représentative d'un idéal ou d'une perception.

Ainsi, il est aussi décrit l'effet de pluralité des facteurs psychosociaux d'un individu par rapport à son environnement. Il s'agit de représentations sur les milieux dont il faut alors distinguer deux notions de la perception des espaces, le vécu du perçu.

Nous pouvons illustrer cette pensée avec les termes de Moser. G (page 54 de psychologie urbaine de B. Attia, 2021) : « *l'environnement, avec l'ensemble des éléments naturels ou artificiellement créé par l'homme, constitue le cadre de vie de l'individu. En tant qu'acteur, l'individu perçoit, ressent, se représente et se projette dans son environnement* ». En reprenant cette analyse en tant qu'aménageur, nous devons comprendre cela comme une ressource, - l'habitant - qui est le cœur même de l'esprit du lieu de vie.

Ainsi, l'intégrer dès la phase de concertation, voire même lors de la phase de mise en place de l'aménagement sur le lieu ou l'événement permettra de dynamiser, une fois la réalisation effectuée, cet espace. L'habitant est alors un acteur engagé dans le façonnage de son territoire, il est au cœur de la participation citoyenne.

Faire valoir et transmettre la vision du spécialiste vers le professionnel de la construction vers l'habitant est une démarche nettement plus efficace qui permet d'optimiser l'attachement et la pérennisation du lieu.

Dans ce contexte-ci, nous avons mis en avant le besoin de réintégrer les ressources du territoire passant afin de renforcer l'attachement aux lieux des visiteurs et locaux, par l'affirmation de l'identité de cette commune.

L'étude de cas qui suit vise à illustrer sur le territoire passant cette réflexion.

Étude de cas

Le projet porté est une référence à plusieurs domaines, sur l'identité de la route de la sculpture. Ce point de départ nous a permis de proposer un aménagement favorable à la mise en valeur du télésiège du Barmus, nouvelle infrastructure sur le territoire, et du cadre artistique déjà présent. Le site de Plaine Joux devient alors un point d'arrivée de la route de la sculpture, et le point de départ d'expositions éphémères en pleine nature sur des panneaux A0. Des représentations de peintures, photos ou témoignages peuvent alors trouver leurs places au sein de ces expositions, dont les thématiques changeront régulièrement au cours de l'année. Des photos des métiers de la commune peuvent servir à les mettre en valeur aux yeux des visiteurs, de la biodiversité ou encore de la représentation de la montagne.

Nous avons pensé à créer un partenariat avec les écoles de Passy, qui pourraient avec une simple consigne : « Représentes moi la nature de Passy », réaliser des dessins. Ceux-ci seraient exposés, en pleine nature, pour favoriser la mise en valeur de la nouvelle génération, de sa vision de la nature et diversifier l'offre culturelle. Cette participation des citoyens dans l'apport paysager et artistique est une ressource identitaire très forte, qui renforce l'attachement aux lieux. (Fiche technique en Annexe 2)



Figure 40 : Exposition de photos en plein air au Mans

L'aspect identitaire, une fois mis en valeur, permet d'accroître cet attachement aux lieux, convoité par les aménageurs. Sa prise en compte dans les politiques territoriales est une ressource majeure du développement local, qui peut être engagé sur plusieurs plans. Un de ces plans, concerne la sphère touristique. En effet, étant au cœur du développement d'une majorité de milieux de montagne, elle est parfois la centralité de nombreux débats avec les locaux. Nous allons apporter des éléments de réponses à ces conflits d'intérêts, dont l'aménageur doit prendre du recul et proposer une démarche bénéfique pour le territoire.

2) Concilier tourisme et locaux en milieux de montagne

Au cœur même des Alpes, l'essor du tourisme prend une place majeure dans les politiques d'aménagements des communes de montagne. L'économie du territoire étant souvent basée sur cette ressource, elle est essentiellement développée avec des infrastructures parfois démesurées dans des contextes de changement climatique et de déprise urbaine.

Cette même fracture de la ville est placée au second plan pour les aménagements. Ainsi, les besoins liés à la vie locale ne sont pas forcément mis en priorité dans ces politiques territoriales.

Avec une intensification des effets du dérèglement climatique sur les milieux de montagne, il y a une dissonance de la part des élus et des professionnels du tourisme d'accentuer ces opportunités économiques. Celles-ci ne présentent pas forcément des signes de mixité d'usages ou de diversification de l'offre touristique. Comme nous l'avons vu précédemment, cela limite la résilience de l'activité économique en cas de perturbations.

Le rôle de l'aménageur est par conséquent de prendre en compte le développement d'une diversité de ressources pour faire vivre le tourisme local, tout en pensant à la mixité des usages. Cette compétence peut être observée dans le projet suivant, qui constitue la création d'un circuit court sur la commune de Passy.

Étude de cas

Dans une démarche en premier point de réponse à un besoin local, ce projet propose de mettre en place une démarche de circuit court sur le Plateau d'Assy afin de fédérer les acteurs. Cela se présente sous la forme de potagers urbains, dont l'accès est réservé aux agriculteurs, personnels de la mairie ou associations avec une délégation d'exploitation pour entretenir et cultiver au sein de ces potagers.

Ces derniers sont composés d'espaces en friches, largement disponibles sur la commune. Les produits récoltés serviraient à la distribution d'une alimentation issue d'un circuit local, aux écoles et maisons médicalisées de la commune. Cela renforce les liens et la création d'une cohésion sur le territoire entre différents acteurs.

Dans un deuxième temps, ce circuit court peut être élargi aux projets de sanatoriums recevant des touristes. En effet, l'offre touristique durable apporte une nouvelle vision du tourisme. Les visiteurs peuvent au travers d'ateliers avec des professionnels, récolter les aliments dans le potager de l'hôtel, et les manipuler au sein d'un atelier de cuisine. Le reste des aliments servirait au restaurant de ce bâtiment. Ainsi, sur une même base d'aménagement, nous pouvons mettre en place une ressource participative pour profitant aux locaux et aux touristes. Cela favorise la diversité de l'offre touristique, tout en apportant un soutien aux circuits courts locaux.

Ce besoin de reconnexion avec le territoire visité est notamment mis en avant par le rapport Mountain Tourism towards a sustainable path publié par l'ONU en 2021 : « *Sectors that in the past were mainly niche activities, such as ecotourism, adventure tourism, wellness tourism, rural tourism and agritourism, are increasingly gaining importance and becoming mainstream. Regional and local specialties, cultivated according to the principles of sustainable development, can create a close relationship with nature, which is increasingly appreciated by visitors. – Les secteurs qui dans le passé étaient principalement une activité de niche, comme l'écotourisme, le tourisme d'aventure, le tourisme du bien-être, le tourisme rural et l'agrotourisme, obtiennent de plus en plus d'intérêts du grand public. Les spécialités régionales et locales, cultivées en accord avec les principes du développement durable, peuvent créer une relation rapprochée avec la nature, qui est de plus en plus appréciée par les visiteurs* ». (Étude de cas en Annexe 3)

Cet apport de la cohésion territoriale au cœur de la démarche aménagiste est d'une importance majeure. Aussi bien dans le sens structural, que sur les usages retranscrits. Ainsi, la prise en compte de la mixité des usages, en développant une diversité d'activités favorisent une future reconversion, issue de la résilience territoriale. Cela permet de diminuer les conflits, en apportant une réelle structure de l'espace.

A présent, nous allons finaliser cette étude par la notion de sensibilisation. Étant au cœur de nombreuses démarches environnementales, la sensibilisation peut prendre une diversité de formes. Elle peut aussi être intégrée à un projet de territoire, comme nous allons l'exposer dans cette partie.

3) Penser la transmission d'une autre manière en intégrant les habitants dans la concertation et l'aménagement

La sensibilisation que nous connaissons aujourd'hui passe essentiellement par une démarche proactive du sensibilisateur vers le sensibilisé. Dans l'aménagement, cette sensibilisation prend une forme plus passive. Elle se présente principalement sous la forme de panneaux, qui informent de diverses connaissances et pratiques à avoir sur le territoire.



Figure 41 : Panneau de sensibilisation sur le site du parc revitalisé

Dans une étude approfondie du domaine des biais cognitifs, et notamment de la psychologie humaine, la sensibilisation est nettement plus efficace dans la pratique et le respect des informations, qu'une sensibilisation plus classique. Cependant, pour qu'elle soit véritablement efficace, elle doit passer par la curiosité des usagers. C'est-à-dire qu'une personne, doit vouloir s'approcher du support de sensibilisation pour prendre les informations.

De ce fait, l'aménageur est amené à prendre en compte ces aspects, en s'interrogeant sur les outils pour attirer les usagers à lire ces panneaux. Les informations doivent être lisibles, pour l'ensemble de la population, et doit composer un choix, soit avec des images permettant la compréhension immédiate, soit avec du texte.

Étude de cas

Un projet de sensibilisation a été proposé à la commune de Passy, pour rentrer dans une dynamique territoriale d'information. L'objectif de base était de proposer aux usagers des sentiers, espaces publics et lieux de rassemblements, de se renseigner sur diverses informations concernant leur territoire, ou celui qu'ils visitent. La présence accrue de sentiers de randonnées souleva une idée de créer un parcours de sensibilisation, accessible pour tous les âges. Le projet apporte des informations sur le fonctionnement des écosystèmes, le cycle de l'eau, les bons gestes à avoir, les comportements adéquats devant des animaux sauvages...

La sensibilisation, dans l'aménagement passe aussi de manière inconsciente. En effet, un principe, celui de la biophilie, apporte un regard sur la sensibilisation passive à l'environnement. Le rapport *The practice of biophilic design* met en avant que la perception de la nature au quotidien, réelle ou factice, permet d'accroître le bien-être, de favoriser le rétablissement de blessures ou maladies ou encore d'accentuer le rapport avec l'environnement. Nous ne préservons que ce que nous connaissons, ainsi, avec un émerveillement devant des éléments naturels dans la ville, les passants peuvent être plus enclins à avoir des comportements de préservations de l'environnement par une autosensibilisation.

Enfin, une dernière manière de sensibiliser est de faire participer les acteurs aux projets. Cela passe évidemment par le principe de la participation citoyenne, qui permet soit de concerter les usagers lors de la phase de construction du projet, soit lors de sa réalisation. Cela accroît la sensibilité de ces acteurs au projet, notamment en comprenant les enjeux, et en créant une relation plus forte avec l'aménagement qu'ils auront contribués à mettre en place.

Étude de cas

Cette idée a été reprise pour un aménagement du Plateau d'Assy à Passy. Un terrain en friche était composé d'une bibliothèque participative, de compostes et de mobiliers urbains disposés par les habitants (palettes pour fabriquer un banc et toboggan pour enfants). En tant qu'aménageurs, nous avons traduits cette volonté des usagers d'avoir un espace de détente, propice au calme et dans un environnement végétalisé. En effet, une grande partie du Plateau d'Assy est bétonnée, la nature environnante ne représente qu'une nature ensauvagée ou sportive. Il n'a pas d'espace de détente végétalisé, propice au bien-être des habitants. Les témoignages des usagers retranscrivent des conflits d'usages entre les enfants qui jouent et des propriétaires de chiens, qui côtoient le même espace. Nous avons alors proposé une revitalisation de ce lieu, en découpant les usages originellement présents, de manière sécurisée. Une partie serait dédiée à un potager urbain, reprenant le projet de territoire des circuits courts.

Le secteur du milieu est réservé à la détente, avec des tables sous l'ombre des arbres à proximité de la bibliothèque participative. Ce cadre offre une vue directe face au Mont-Blanc. L'émerveillement est ainsi assuré. Enfin, nous avons pris la disposition de sécuriser l'espace pour enfant avec des jeux et un revêtement adéquat, tout en incluant des panneaux de sensibilisations compréhensibles par tous. Ceux-ci se trouvent à proximité des compostes, permettant aussi aux enfants de s'exercer aux bons comportements avec leurs encadrants. (Fiche Annexe 1)

Figure 42 : Prise de vue de l'allée du parc



Figure 44 : Mobilier disposé par les habitants

Figure 43 : Compostes du parc



Figure 45 : Allée du parc

Conclusion du chapitre :

Au coeur de l'aménagement du territoire, nous aurons pu mettre en avant que l'habitant peut être placé dans la phase de réflexion ou de réalisation du projet. Cela favorise son attachement au lieu et la mise en valeur de l'identité locale.

De plus, favoriser la mixité des usages, en apportant une optimisation de l'urbanisme pour une reconversion urbaine renforce la résilience territoriale. Appliquée avec la sensibilisation passive, cette réflexion met en avant la nécessité de prendre en compte les personnes qui côtoient les espaces, pour les rendre plus vivables. La participation citoyenne est alors un atout majeur de l'aménageur dans sa volonté de rendre l'espace public propice au bien-être et à l'épanouissement des usagers.

Conclusion générale :

Ainsi, les milieux de montagne sont touchés par de nombreux enjeux qui nécessitent une reconversion territoriale sur divers points. La notion de transition territoriale s'enclenche parfaitement comme réponse possible à cette adaptation, notamment par l'emploi des trois champs du développement durable. Cette transition au sens large se spécifie sur le territoire par les domaines de l'écologie, du social et de l'économie. Couplés aux grands principes de l'aménagement écologique, nous pouvons proposer une première évolution du territoire, et ce, sur le court terme. Il ne s'agit toujours pas de répondre à l'ensemble des problématiques qui s'appliquent localement, mais bel et bien de proposer des ressources pour enclencher ces transitions.

Utiliser cette conception de la transition a été au cœur de ma démarche aménagiste lors de ce stage, afin de permettre une meilleure application des enjeux du développement durable sur le territoire, tout en favorisant le bien-être des habitants. J'ai eu l'occasion de prendre en compte que nous sommes des spécialistes, dans divers domaines, qui sommes aux services des usagers, occasionnels ou quotidien d'un territoire. Il faut alors se placer comme les traducteurs techniques de besoins de la part de ces acteurs, tout en prenant en compte l'environnement et ses ressources (biodiversité, paysage, apports écosystémiques...) dans notre démarche aménagiste. La commune de Passy possède un certain nombre d'atouts, que nous avons pu mettre en valeur lors de nos préconisations. A présent, transposer ces aménagements à la réalité ne revient qu'une fois de plus aux décideurs locaux.

De ce fait, le développement durable peut être un levier d'action efficace pour engager cette transition territoriale sur ces trois piliers, à condition de connaître les principes et domaines mobilisables pour rendre un aménagement opérationnel. Un facteur déterminant dans la prise en compte d'un projet de territoire, est la nécessité de prendre en compte le cadre historique et identitaire du lieu. Cela représente deux atouts pour faire valoir les aménagements apportés, tout en transposant des principes globaux aux caractéristiques locales.

Le schéma suivant illustre la prise en compte de la réflexion aménagiste appliquée par le développement durable comme élément de cadrage pour façonner le territoire :

Leviers d'actoin possibles pour enclancher une transition territoriale

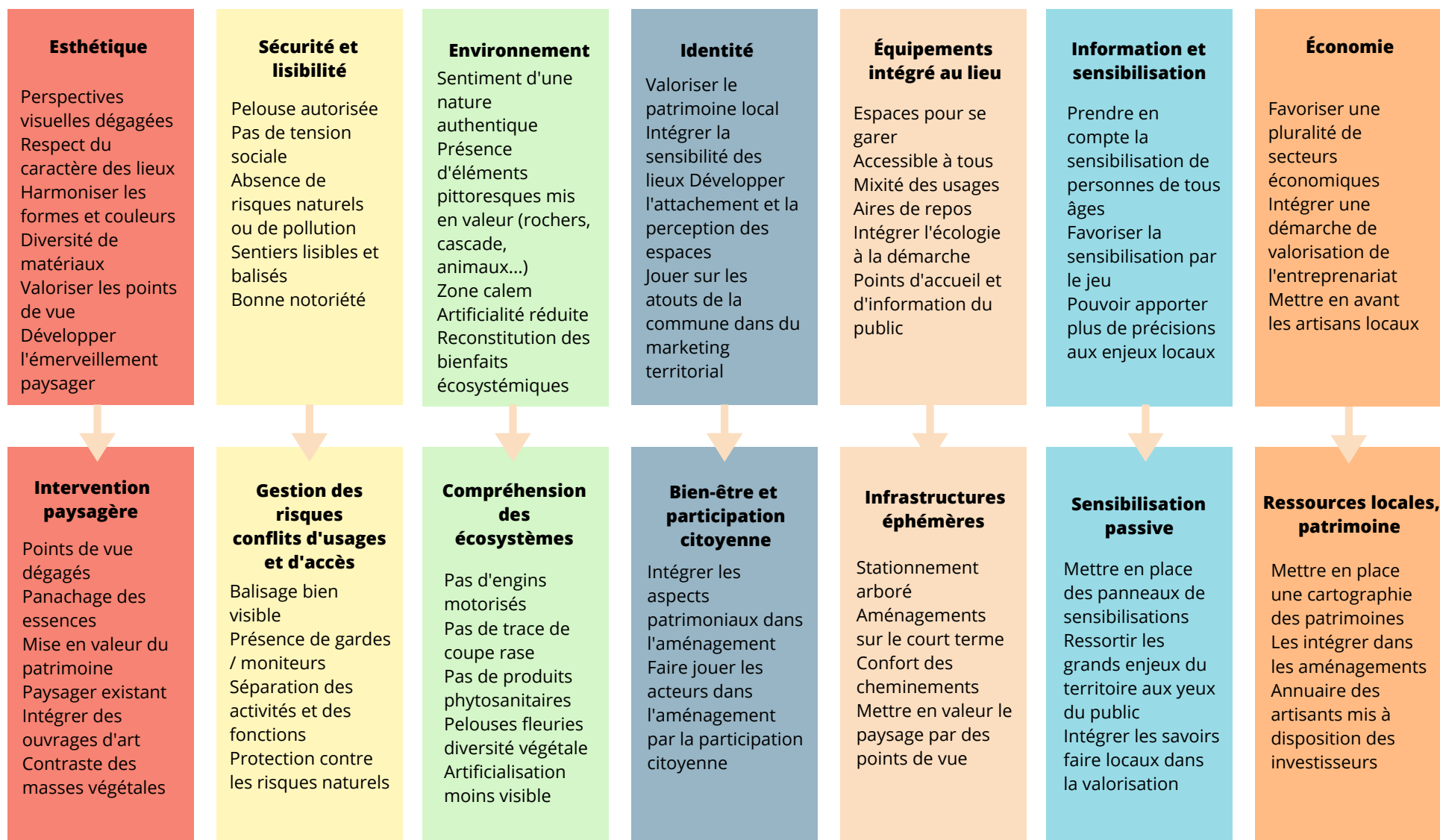


Figure 46 : Schéma final de la réflexion aménagiste durable inspiré par le schéma de B. Boutefeu dans *Inventer les villes natures de demain*. Réalisation Antoine Delorme (2023)



PERSPECTIVES

© Antoine Delorme, 2020

Nous avons eu l'occasion de faire un tour d'horizon de nombreux enjeux des territoires de montagne, et notamment de la position de l'aménageur face aux besoins à retranscrire sur ces espaces. Ainsi, le spécialiste peut se servir des piliers du développement durable et des aspects de divers principes comme nous l'avons vu.

Cependant, cet engagement doit aussi être pris en compte dans les politiques de gouvernances, sans qui, le territoire n'évolue pas. Je suis alors convaincu qu'une voie s'ouvre sur une véritable durabilité territoriale de ces espaces montagnards. Concilier les aspects environnementaux, sociaux et économiques peut amplement être réalisés sur un même projet. La spécialisation durable prend alors une forme que je trouve concrète et au cœur des politiques générales françaises. Alors sommes-nous dans une dynamique de reconversion urbaine ? Indéniablement oui. Sommes-nous au stade de grands changements durables des milieux de montagne ? Malheureusement, pas encore. Étant projeté au cœur de ces débats, ces notions d'environnement, de social et d'économie ne sont traitées que séparément, souvent en faveur de cette dernière. Pourtant, je reste convaincu que des petites communes, notamment de moyennes montagne, peuvent montrer des exemples de ces transitions affirmées ensembles. Je laisserai partir le lecteur sur cette réflexion : la nature nous inspire, mais ne nous guide pas directement vers une marche à suivre. L'humain étant une merveille d'adaptation, il est de son ressort de décider du sort de 80% des espèces mondiales, dont la sienne.

BIBLIOGRAPHIE



Bibliographie :

ATTIA. B. (2022). Psychologie urbaine. Télémaque. 148p

BAILLY. E., MARCHAND. D. (2019). Penser la qualité, la ville résiliente et sensible. Mardaga. 245p

BRAUNGART.M., MCDONOUGH.W. (2016). L'upcycle. Alternatives. 251p

BRAUNGART.M., MCDONOUGH.W. (2011). Cradle to Cradle. Alternatives. 230p

CLERGEAU. P. (2020). Urbanisme et Biodiversité : vers un paysage vivant structurant le projet urbain. Apogée. 327p

COSQUER. A. (2022). Pourquoi la nature nous fait-elle du bien ?. Rhizome. 13-14. [En ligne]. <https://doi.org/10.3917/rhiz.082.0013>

Dir DE GRAMONT. C. (2013). Réussir la planification et l'aménagement durables : guide méthodologique. Le moniteur. 271p

DUSZA. Y. (2017). Toitures végétalisées et services écosystémiques : favoriser la multifonctionnalité via les interactions sols-plantes et la diversité végétale. Ecologie, Environnement. Université Pierre et Marie Curie - Paris VI,. [En ligne]. NNT : 2017PA066033 . tel-01587757

ESSESSE. A. (2021). En quoi l'architecture vernaculaire peut-elle être une source d'inspiration pour le futur ? L'Observatoire. [En ligne]. <https://doi.org/10.3917/lobs.057.0117>

FROMANT. E. (2021). L'économie Circulaire. First. 458p

GEY. A. (2013). L'évolution des rapports ville nature dans la pensée et la pratique aménagistes: la consultation internationale du Grand Paris. Architecture, aménagement de l'espace. Université de Grenoble. [En ligne]. NNT : 2013GRENH020 . tel-01002384

GRISOT. S. (2021). Manifeste pour un urbanisme circulaire. Apogée. 232p

HÉRAN. F. (2015). La ville durable, nouveau modèle urbain ou changement de paradigme ? Métropolitiques. [En ligne]. URL : <http://www.metropolitiques.eu/La-ville-durable-nouveau-modele.html>.

HETZEL. J. (2014). Bâtiments et aménagements durables. AFNOR. 469p

HUET. S. (2023). Le Giec : Urgence climat. Tallandier. 257p

KANDEL. R. (2019). Le réchauffement climatique. Puf. 127p

KELLERT.R., CALABRESE.E. (2015). The Practice of Biophilic Design. [En ligne]. www.biophilic-design.com. 27p

LENGLET. J., CAURLA. S. (2020). Territorialisation et écologisation dans la filière forêt-bois française : une rencontre fortuite ?. Développement durable et territoires. DOI: [10.4000/developpementdurable.16645](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.16645)

LEROY DE LA BRIERE. E. (2016). Intégration des espaces artificialisés par les espaces protégés. Mémoire de recherche de l'Université du Maine. 105p

MANUSSET.S. (2014). Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains. [En ligne]. <https://journals.openedition.org/developpementdurable/9389>

NGHIEM. T.P.L., WONG. K.W., JEEVANANDAM. L, CHANG. C, TAN. L.Y.C., GOH. Y., CARRASCO. L. R. (2021). Biodiverse urban forests, happy people: Experimental evidence linking perceived biodiversity, restoration, and emotional wellbeing. [En ligne]. <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127030>

NILSSON. K., BENTSEN. P., GRAHN. P. MYGIND. L. (2019). De quelles preuves scientifiques disposons-nous concernant les effets de forêts et des arbres sur la santé et le bien-être humain ? Santé Publique, 219-240. [En ligne]. <https://doi.org/10.3917/spub.190.0219>

PEDERSEN ZARI. M. (2014). Regenerative Design for the Future. [En ligne]. Disponible sur : <https://www.researchgate.net/publication/261476511>

PEDERSON ZARI, M. (2019). Regenerative urban design and ecosystem biomimicry.

RANKOVIC. A., PACTEAU. C., ABBADIE.L. (2012). Services écosystémiques et adaptation urbaine interscalaire au changement climatique : un essai d'articulation. VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement. [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/11851> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.11851>

ROE. J., McCAY. L. (2021). Restorative cities : Urban design for mental health and wellbeing. Bloomsbury. 250p

SERRE. Z. (2022). Renouvellement urbain, vie locale active et tourisme 4 saisons : les stratégies de diversification du Plateau d'Assy (74), ancienne station climatique d'altitude. Mémoire de recherche. [En ligne]. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03776893>

TERRIN. JJ. (2015). Villes et changement climatique. Parenthèses. 285p

TOUBIN. M., LHOMME. S., DIAB. Y., SERRE. D., LAGANIER. R. (2020). « La Résilience urbaine : un nouveau concept opérationnel vecteur de durabilité urbaine ? », Développement durable et territoires [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/9208> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.9208>

VERA. S., VIECCO. M., JORQUERA. H. (2021). Effects of biodiversity in green roofs and walls on the capture of fine particulate matter. [En ligne] : <https://doi.org/10.1016/j.ufug.2021.127229>

Rapports et expertises :

ADEME, 2018, Expertise. Économie Circulaire, un atout pour relever le défi de l'aménagement durable des territoires. [En ligne], 116p. Disponible sur : <https://librairie.ademe.fr>

ADEME, 2020. Rapport. Guide économie circulaire et urbanisme – Une démarche, des outils pour construire son projet. [En ligne], 113p. Disponible sur : www.librairie.ademe.fr

ADEME, 2020, 2021, Rapport. Des solutions pour rafraîchir les villes. S'inspirer d'expériences dans le monde selon la variabilité des climats d'aujourd'hui et de demain. [En ligne], 57p. Disponible sur : www.librairie.ademe.fr

AUVERGNE RHÔNE ALPES, 2021. Rapport. L'impact du changement climatique sur les activités outdoor en montagne. [En ligne], 28p. Disponible sur : <https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/>

COUR DES COMPTES, 2018. Rapport. Les stations de ski des Alpes du nord face au réchauffement climatique : une vulnérabilité croissante, le besoin d'un nouveau modèle de développement. [En ligne], 82p. Disponible sur : www.ccomptes.fr

CRDALN, 2016. Rapport. Territoires de montagnes : Enjeux et perspectives. [En ligne], 30p. Disponible sur : <https://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/>

DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE, s.d. Étude patrimoniale de Passy. Histoire de la commune et évolution du paysage. [En ligne], 26p. Disponible sur : <https://www.ville-passy-mont-blanc.fr>

DIEULESAINT.Y, GAGNEUX.T., NAPPI-CHOULET.I. (2015). Rapport. Plan Bâtiment Durable. [En ligne], 96p. Disponible sur : www.banquedesterritoires.fr

FNE AURA, s.d. Rapport. Pour une meilleure prise en compte du changement climatique dans l'aménagement des territoires de montagne. [En ligne], 20p. Disponible sur : <https://www.fne-aura.org>

IAU, 2010. Rapport. Les îlots de chaleur urbains. [En ligne], 58p. Disponible sur : <http://www.iau-idf.fr>

MILLENIUM ASSESSMENT, 2005. Rapport de synthèse : Évaluation des écosystèmes pour le millénaire. [En ligne], 59p. Disponible sur : www.millenniumassessment.org/

MRAE, 2022. Rapport. Avis délibéré de la mission régionale d'autorité environnementale sur le projet d'aménagement du télésiège de Barmus et de ses aménagements connexes porté par la commune de Passy (74). [En ligne], 25p. Disponible sur : <https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr>

ONU, 2021. Rapport. Mountain tourism Towards a more sustainable path. [En ligne], 120p. Disponible sur : <https://www.e-unwto.org>

PASSY TOURISME, s.d. Guide. Destination quatre saison. [En ligne], 81p. Disponible sur : www.passy-mont-blanc.com

POPSU, 2020. Rapport. Formes urbaines et biodiversité, un état des connaissances. [En ligne], 108p. Disponible sur : www.urbanisme-puca.gouv.fr

UNICN, 2014. Rapport. Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France. [En ligne], 20p. Disponible sur : <https://uicn.fr>

URBANISME N°411, 2018. Magazine. Réinventer les stations de Montagne. [En ligne], 88p. Disponible sur : <https://urbanisme.fr>

Sitographie :

PASSY. (s.d). La route de la sculpture. Consulté le 16 juin 2023 sur : <https://www.ville-passy-mont-blanc.fr/la-route-de-la-sculpture>

PASSY. (s.d). Plan local d'urbanisme. Consulté le 27 avril 2023 sur : <https://www.ville-passy-mont-blanc.fr/telesiege-de-plaine-joux>

MANNEVEAU. F. (2022). Passy : feu vert accordé pour la mise en place d'un télésiège quatre places à Plaine-Joux. Consulté le 20 juin sur : <https://www.lemessenger.fr/49320/article/2022-10-27/passy-feu-vert-accorde-pour-la-mise-en-place-d-un-telesiege-quatre-places-plaine>

ECOLOGIE. GOUV. (2023). Impacts du changement climatique : Montagne et glacier. Consulté le 10 août sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/impacts-du-changement-climatique-montagne-et-glaciers>

THE SHIFT PROJECT. (2023). Climat : Synthèse vulgarisée du 6ème rapport du GIEC. Consulté le 3 août sur : <https://theshiftproject.org/article/climat-synthese-vulgarisee-6eme-rapport-giec/>

Table des Figures

Figure 1 : Organigramme des services de l'université Savoie Mont-Blanc. Réalisation : Direction de la communication de l'USMB	4
Figure 2 : Taux d'occupation des sols à Passy selon l'étagement Source : Étude Patrimoniale de Passy. Réalisation Antoine Delorme (2023)	5
Figure 3 : Evolution de la réflexion du projet de territoire de Passy. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	7
Figure 4 : Réflexion sur le cheminement de la construction d'un projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	8
Figure 5 : Évolution de la réflexion du projet de territoire de Passy par l'élargissement de zone d'étude. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	10
Figure 6 : Mise en place de plusieurs scénarios aménagements pour construire le projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	11
Figure 7 : Fiche préconisation du projet de territoire de Passy sur la revitalisation d'un parc - fiche technique -Réalisation Antoine Delorme (2023) ..	13
Figure 8 : Fiche préconisation du projet de territoire de Passy sur la revitalisation d'un parc - fiche descriptive -Réalisation Antoine Delorme (2023).	13
Figure 9 : Bloc diagramme de la situation de Passy dans la vallée de l'Arve. Réalisation Antoine Delorme (2023)	16
Figure 10 : Morphologie urbaine du Plateau d'Assy. Réalisation Antoine Delorme (2023)	17
Figure 11 : Étagement de l'occupation des sols de Passy. Inspiration de l'étude patrimoniale sur la commune de Passy - https://www.ville-passy-mont-blanc.fr - Réalisation Antoine Delorme (2023)	17
Figure 12 : Attractivités autour de Passy en comparaison avec le Plateau d'Assy. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	18
Figure 13 : Bâtiment relevant d'une architecture typique des milieux de montagne.....	19
Figure 15 : Bâtiment relevant d'une architecture typique des milieux de montagne face au Mont-Blanc.....	19
Figure 14 : Rue principale du Plateau d'Assy.....	19
Figure 16 : Sanatorium du Sancellemoz.....	19
Figure 17 : Sanatorium au coeur du massif forestier de Passy exposé face au Mont-Blanc.....	19
Figure 18 : Mont-Blanc submergé par les nuages.....	20
Figure 19 : Bâtiment du sanatorium du Roc des Fiz abandonné.....	21
Figure 20 : Vue arrière du bâtiment du Roc des Fiz.....	21
Figure 21 : Église Notre-Dame-De-Toute-Grâce.....	22
Figure 22 : Vue intérieure de l'Église Notre-Dame-De-Toute-Grâce.....	23
Figure 23 : Vue sous les voûtes de l'intérieure de l'Église.....	23
Figure 24 : Vue d'une oeuvre exposée dans l'Église.....	23
Figure 25 : Présentation des artistes et oeuvres de la route de la sculpture.....	23
Figure 26 : Bouquetin.....	24
Figure 27 : Chamois.....	24

Figure 28 : Marmotte.....	24
Figure 29 : Chaîne des Fiz avec une vue sur le Dérochoir.....	25
Figure 30 : Lac Vert de Passy.....	25
Figure 31 : Présentation des enjeux écosystémiques primaires en milieu de montagne. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	30
Figure 32 : Les conséquences du changement climatique en montagne. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	31
Figure 33 : Carte postale du ski dans les Alpes. https://www.geneanet.org	32
Figure 34 : Bâtiment vacant sur le Plateau d'Assy.....	35
Figure 35 : Rez-de-chaussée vacant avec des logements au dessus, symbole de la déprise urbaine du Plateau d'Assy.....	35
Figure 36 : Commerce de souvenir cherchant repreneur pour un départ à la retraite.....	35
Figure 37 : Cabine des juges de Jeux Olympiques d'hivers de 1968 (Isère). https://www.lequipe.fr	35
Figure 38 : Piliers du développement durable avec leurs domaines de compétences. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	40
Figure 39 : Application du développement durable sur un projet de territoire. Réalisation Antoine Delorme (2023).....	41
Figure 40 : Exposition de photos en plein air au Mans.....	43
Figure 41 : Panneau de sensibilisation sur le site du parc revitalisé.....	45
Figure 42 : Prise de vue de l'allée du parc.....	47
Figure 43 : Compostes du parc.....	47
Figure 44 : Mobilier disposé par les habitants.....	47
Figure 45 : Allée du parc.....	47
Figure 46 : Schéma final de la réflexion aménagiste durable inspiré par le schéma de B. Boutefeu dans <i>Inventer les villes natures de demain</i>	49

Table des matières

Sommaire.....	1
Introduction générale.....	2

Partie 1 : Contextualisation du stage

I) Une mission pour développer un territoire de montagne.....	4
1) Une structure recherche action au cœur du développement de la montagne : Le PTMI	4
2) Cadre et méthodologie de travail, le retour sur une étude de territoire.....	7
II) Présentation du territoire.....	16
1) Localisation et morphologie.....	16
2) Patrimoines.....	18
3) Zone d'étude et mise en place du projet	26

Partie 2 : Sujet de réflexion

I) Les enjeux des territoires de montagne alpins.....	30
1) Un environnement sensible, la compréhension de l'écosystème montagnard.....	30
2) Tourisme et nature, une relation fragile à l'origine de l'essor des Alpes.....	32
3) Cohésion territoriale et mixité d'usage, la difficulté de leur installation en milieu de montagne.....	34

II) Axer la transition d'une commune de montagne par le développement durable : Les grands principes des champs de l'aménagement au service du territoire.....	37
---	-----------

1) La notion de transition territoriale, regard sur les sens cachés pour l'aménageur	37
2) Les outils et principes au service de l'aménageur.....	38
3) Le développement durable au cœur de toutes les démarches, sont apport dans le domaine opérationnel – Un guide pour la transition territoriale.....	40

III) Intégrer les locaux à la démarche aménagiste, pour un développement territoire viable.....	42
--	-----------

1) Présentations des notions d'identités et d'attachement.....	42
2) Concilier tourisme et locaux en milieu de montagne.....	44
3) Penser la transmission d'une autre manière en intégrant les habitants dans la concertation et l'aménagement : le principe de participation citoyenne.....	45

Conclusion.....	48
Perspectives.....	50
Bibliographie.....	51
Table des figures.....	57
Table des matières.....	59
Table des annexes	60

Annexes

Table des annexes

Annexe 1 : Fiches de la préconisation du parc revitalisé (Réalisation Antoine Delorme, 2023)	62
Annexe 2 : Fiches de la préconisation des expositions éphémères (Réalisation Antoine Delorme, 2023)	64
Annexe 3 : Étude de cas publié dans le document de l'ONU Mountain tourism Towards a more sustainable path	65
Annexe 4 : Organigramme des pôles de l'USMB agrandi.....	66
Annexe 5 : Agrandissement du Bloc diagramme de la situation de Passy.....	67

Annexe 1

Fiche préconisation		Parc revitalisé		Scénario 1	
Coût global	€	Temporalité		Coût global	€€
Objectifs	Revitaliser le Plateau d'Assy par la valorisation des espaces en friche. Favoriser la cohésion sociale. Sensibiliser à l'environnement. Favoriser la diversification des espaces				
Comment	Un parc aménagé en partenariat avec les habitants				
Zone	Au cœur du Plateau d'Assy, route de l'église				
Cible	Habitants				
Orientation	Culture - Nature				
Mise en place du projet	Moins d'un an				
Plage d'usage	Toute l'année				
Bénéfices primaires	Proposer un espace vert commun aux habitants. Favoriser la réhabilitation urbaine. Intégrer la mixité des usages.				
Bénéfices secondaires	Renforcer l'attachement au lieu. Développer la mixité sociale.				
1					

Fiche préconisation		Parc revitalisé		Scénario 2	
Coût global	€€	Temporalité		Coût global	€€€
Objectifs	Revitaliser le Plateau d'Assy par la valorisation des espaces en friche. Favoriser la cohésion sociale. Sensibiliser à l'environnement. Favoriser la diversification des espaces				
Comment	Un parc aménagé en partenariat avec les habitants				
Zone	Au cœur du Plateau d'Assy, route de l'église				
Cible	Habitants				
Orientation	Culture - Nature				
Mise en place du projet	Moins d'un an				
Plage d'usage	Toute l'année				
Bénéfices primaires	Proposer un espace vert commun aux habitants. Favoriser la réhabilitation urbaine. Intégrer la mixité des usages. Accroître l'accessibilité au parc.				
Bénéfices secondaires	Renforcer l'attachement au lieu. Développer la mixité sociale. Apporter un cadre paysager travaillé.				
1					

Fiche préconisation		Parc revitalisé		Scénario 3	
Coût global	€€€	Temporalité		Coût global	€€€€
Objectifs	Revitaliser le Plateau d'Assy par la valorisation des espaces en friche. Favoriser la cohésion sociale. Sensibiliser à l'environnement. Favoriser la diversification des espaces				
Comment	L'aménagement de l'espace de vie en dessous de l'église jusqu'au parc				
Zone	Au cœur du Plateau d'Assy, route de l'église				
Cible	Habitants				
Orientation	Culture - Nature				
Mise en place du projet	Moins d'un an				
Plage d'usage	Toute l'année				
Bénéfices primaires	Apporter un nouveau souffle à cette espace, orienté sur la détente et le bien-être. Affirmer une intégration paysagère aux projets du Plateau d'Assy.				
Bénéfices secondaires	Renforcer l'attachement au lieu. Développer la mixité sociale.				
1					

Le parc revitalisé

1) Plus de précisions (références)

La présence d'un certain nombre de friches sur le Plateau d'Assy laisse penser à une forme précoce de déprise urbaine. Cependant, en observant les usages qui sont retranscrits sur le terrain, nous pouvons constater la reconversion d'un espace vert en lieux de repos, à l'écart de la polarité récréative du cœur de Plateau. Il s'agit d'un parc situé au croisement de la Rue de l'église et celle d'Anterne. En effet, ce lieu est caractérisé par un tobogan et des palettes de bois qui forment un banc. Ces aménagements ponctuellement disposés par les usagers démontrent une volonté de l'utiliser. La présence de plusieurs compostes et panneaux d'explications, en plus d'une librairie participative sont des caractéristiques importantes de ce lieu. En effet, ils composent un esprit de recyclage (les bennes des compostes contenaient des végétaux récents et remplis aux trois quarts) alors que la librairie est une ressource non négligeable de l'accès à la culture, disponible pour tous. La vue face à la chaîne du Mont-Blanc offre un paysage très agréable, voire reposant. Le lieu est découpé en trois espaces distincts qui sont recouverts par un cheminement. Le premier espace proche des sorties est vide, seule la végétation et quelques compostes sont disposés sur les flancs. L'espace central est caractérisé par de grands arbres offrant de l'ombre sur une majeure partie de l'espace. Le troisième découpage présente le mobilier urbain déposé par les habitants.

L'analyse de cet espace nous a permis de transposer des initiatives aménagistes qui permettent d'apporter une nouvelle vision des espaces verts sur le Plateau. Cela vient compléter l'offre de loisir sur le Plateau d'Assy en favorisant les lieux de repos, plus calmes que ceux qui existent déjà. Cette réflexion découle d'une remise en situation de l'ensemble des usages sur les rapports à l'environnement et aux aires de jeux sur site. Ainsi, cet aménagement favoriserait l'accès à la nature et aux espaces de détente à l'ensemble des générations.

Annexe 1 : Fiches de la préconisation du parc revitalisé (Réalisation Antoine Delorme, 2023)

Annexe 1



Un premier secteur (carte 1) renvoie à un usage récréatif et de détente avec du mobilier urbain, une petite aire de jeu et des panneaux de sensibilisations ludiques. Celui-ci reprend l'appropriation actuellement exercée sur le lieu. Cet espace est directement lié à renforcer l'attachement au lieu en faisant évoluer les structures déjà présentes. Ainsi, cela a pour objectif de démontrer la volonté de la commune de répondre aux besoins des habitants sur des lieux stratégiques.

Un deuxième espace est destiné à la détente et aux animaux de compagnies avec une aire clôturée pour les chiens en liberté. Cette structure des usages limite les problématiques de partage de la ressource et permet d'éviter que les enfants jouent à proximité des chiens.

Le troisième secteur est dédié à un potager ouvert à tous pour venir récupérer des aliments de saison tout en profitant du parc. Cela favorise l'attachement aux lieux d'autant plus que son apport à l'écosystème. Ainsi, usagers, faune et flore profitent des récoltes de ce potager. Cependant, il est primordial de prendre en considération que les sols peuvent être pollués à cet endroit-là, il faudra avant de planter, réaliser des analyses afin de confirmer ou non cette hypothèse.

Sur la base de trois secteurs, le parc devient un espace dont l'aménagement est guidé par les habitants qui le côtoient. Croiser un ensemble d'activités sur un espace de détente permet de favoriser les échanges intergénérationnels, tout en développant la cohésion sociale. En effet, cette dernière serait renforcée par le croisement d'un ensemble de personnes se réunissant sur un même lieu pour exercer des activités similaires. Cela accentue les échanges entre usagers tout en profitant à accroître l'attachement au lieu. Des panneaux de sensibilisations, compostes et plantes développent quant à elles un environnement basé sur une nature sensible, prônant les gestes responsables et la connaissance des enjeux environnementaux.

De cette démarche, l'ensemble des aménagements proposés ont tenté de suivre les enjeux environnementaux pour limiter les effets négatifs sur la biodiversité et l'inclusion paysagère. Tout d'abord, le mobilier urbain est pensé avec des matériaux éco-conçus et possiblement recyclés pour rappeler la nature et le côté artisanal de cet aménagement. De plus, l'attachement au lieu et sa préservation pourront être renforcés avec du mobilier urbain inscrit dans le paysage (choix des matériaux et des formes en rapport avec les ressources locales). Un ensemble de panneaux de sensibilisations orientant sur les pratiques durables et le fonctionnement des écosystèmes seront exposés dans chaque scénario, ce qui prolonge la prise d'information déjà existante vers une évolution. Au-delà de l'aspect naturel de ce parc, il fera office d'un réel espace de respiration pour favoriser le bien-être des habitants et la cohésion sociale. Cet espace, accessible à tous, permet le croisement intergénérationnel sur un même espace.

Scénario 1 :

Un premier scénario porte sur la légèreté de l'action et permet de préconiser un parc urbain créé par les habitants. Cette démarche participative vise à développer un attachement au lieu et renforcer le rapport entre les habitants et les services publics grâce à ce partenariat. Ce parc est un point de référence dans la prise en compte de la relation à la nature des Passerands. Entourée par un environnement riche en biodiversité et d'une pluralité de formes paysagères, cette nature jouxtant le Plateau d'Assy est une référence de ce lieu. Cependant, il renvoie directement à un caractère sportif ou aventurier que tous les habitants ne souhaitent pas côtoyer pour se détendre. Ainsi, le parc est composé de 3 secteurs répartissant les besoins et les usages qui ont été relevés sur le territoire. Afin de valoriser l'espace et les aménagements déjà présents, nous avons choisi de conserver le bâti des toilettes publiques, les compostes et la bibliothèque participative. Le parcours et les plantes entourant les zones du parc ont aussi été conservés.

Espace de respiration : L'expression désigne une coupure, ici végétale, dans la continuité de l'urbanisation. Son rôle est de limiter l'oppression des bâtiments tout en accordant un usage possible à un espace vert. La présence d'arbres permet de limiter le ressenti de chaleur et d'offrir de l'ombre.

Bien-être : Il est ici entendu dans son sens premier, relatif à ce qui peut être accordé par des commodités aménagées et paysagères. Il renvoie alors au sentiment de satisfaction et ... (continuer la définition)

Scénario 2 :

Ce deuxième scénario rend le parc plus engagé dans une démarche aménagiste. Les usages du parc restent les mêmes hormis deux aspects. Le premier concerne le potager, qui se clôture et rentre dans la démarche des circuits courts élargis sur l'ensemble des espaces, permettant d'offrir la production d'une ressource alimentaire pour les écoles et maisons médicalisées. Cet espace sera réservé aux personnes membres d'associations, services publics ou agriculteurs pouvant récolter et distribuer les aliments.

Un second aménagement majeur vient s'ajouter aux précédents. L'étude de terrain a révélé un manque de mise en valeur des accès à ce parc. L'accès et la découverte de ce parc se fait par la diambulation dans un espace qui ne s'y prête pourtant pas. Sur le parking supérieur, la vue ne permet pas de voir ou d'imaginer la présence d'un aménagement urbain disponible pour les usagers. Ainsi, pour pallier à ce problème d'attractivité, une descente en espalier allongé favorise la prise de vue de ce parc tout en proposant d'autant plus d'espaces pour s'installer et profiter de ce lieu. Sur la base d'une structure en bois avec une pente douce, l'accès à ce parc se fait de manière instinctive. Une fois sur le parking, la prise de vue nous dirige vers cet espace aménagé.

Scénario 3 :

Ce dernier projet reprend le scénario 2 en l'intégrant dans une démarche globale. L'étude de terrain a révélé un espace manquant de valorisation paysagère. Dans ce cadre-là, la prise en compte de l'ensemble de la place supérieure afin de créer une réelle cohésion aménagiste entre en scène. Ainsi, l'espace public servant de terrasse au restaurant La cantine a été repensé.

Le premier aménagement intègre un ensemble de mobilier urbain et une reconversion du revêtement vers quelque chose de plus agréable, accueillant et propice à la détente. Des tables et bancs composent eux aussi le nouveau paysage de la place. Pour aller jusqu'au parking, des plantes dirigent le regard vers la descente en espaliers du parc et offre une composition paysagère retravaillée. La plupart de ces aménagements sont pensés pour pouvoir être déplacés ou démontés afin de ne pas louper l'opportunité de faire évoluer le lieu.

2) Tableau d'analyse (petit argumentaire complémentaire)

ACCEPTABILITÉ SOCIALE	Pratiques respectueuses	
	Fréquentation contrôlée	
VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES	Ressources naturelles	
	Savoir-faire	
INTÉGRATION AU PROJET DE TERRITOIRE	Saisonnalité	
	Articuler Nature-culture	
SOUTENABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	Pression sur les milieux	

Dans une optique de créer un espace de détente pour les habitants, ce parc est pensé par les usagers pour leurs pratiques, tout en favorisant une valorisation de l'espace déjà présent. Les matériaux sont de préférence issus des filières du recyclage ou de l'éco-conception par des professionnels de la région si ce n'est de la commune. Cette forme d'aménagement permettrait d'offrir aux habitants un réel espace de respiration supplémentaire, avec une pratique diversifiée de celle existante.

Annexe 1 : Fiches de la préconisation du parc revitalisé (Réalisation Antoine Delorme, 2023)

Fiche préconisation Expositions éphémères Scénario 1

Coût global € Temporalité

Objectifs	Protéger l'environnement et sensibiliser par l'offre culturelle. Développer les savoir-faire locaux. Diversifier l'offre touristique. Innover sur la forme d'exposition des oeuvres. Renforcer la finalité de la route de la sculpture.
Comment	Des panneaux format A0 en matière recyclée et si possible issue d'une production locale
Zone	Sur le sentier du Plateau d'Assy jusqu'à la zone d'exposition créée à Plaine Joux
Cible	Locaux et visiteurs
Orientation	Culture - Nature
Mise en place du projet	Moins d'un an
Plage d'usage	De avril à novembre
Bénéfices primaires	Toucher plus de public pour l'accès à la culture, sous une forme novatrice. Rendre accessible la montagne par l'aspect ludique. Valoriser l'usage du télésiège.
Bénéfices secondaires	Dynamiser l'économie locale en attirant les visiteurs. Renforcer l'attachement à la montagne par les pratiquants. Soutenir le lien entre le Plateau d'Assy et Plaine Joux.

3

Fiche préconisation Expositions éphémères Scénario 2

Coût global € Temporalité

Objectifs	Protéger l'environnement et sensibiliser par l'offre culturelle. Développer les savoir-faire locaux. Diversifier l'offre touristique. Innover sur la forme d'exposition des oeuvres. Renforcer la finalité de la route de la sculpture.
Comment	Des panneaux format A0 en matière recyclée et si possible issue d'une production locale
Zone	Sur le sentier du Plateau d'Assy jusqu'à la zone d'exposition créée à Plaine Joux
Cible	Locaux et visiteurs
Orientation	Culture - Nature
Mise en place du projet	Moins d'un an
Plage d'usage	De avril à novembre
Bénéfices primaires	Toucher plus de public pour l'accès à la culture, sous une forme novatrice. Rendre accessible la montagne par l'aspect ludique. Valoriser l'usage du télésiège.
Bénéfices secondaires	Dynamiser l'économie locale en attirant les visiteurs. Renforcer l'attachement à la montagne par les pratiquants. Soutenir le lien entre le Plateau d'Assy et Plaine Joux.

3

Expositions éphémères

1) Plus de précisions (références)

Prolonger la route de la sculpture a été l'un de nos premiers objectifs. Parmi les sondages auprès des visiteurs, plusieurs critiques allaient à l'encontre de cette route. Il était notamment reproché la difficulté de s'arrêter pour observer les œuvres le long de la route, qu'il n'y avait que peu d'explications et qu'une fois en haut, arrivé à Plaine Joux, les visiteurs restaient déçus de ne pas trouver plus d'œuvres ou de mise en valeur du cadre artistique de Passy. Afin de faire valoir cette identité, nous avons choisi d'opter pour des aménagements montables-démontables orientés sur cette offre culturelle sous la forme de grandes affiches exposées en plein air. Sur la base d'un socle possiblement recyclé ou en matériaux durables issues d'une filière locale, ces panneaux permettent d'exposer des œuvres sur Plaine Joux et de valoriser le télésiège.



Plusieurs expositions peuvent composer ce projet, le but étant de toucher un nouveau public et d'éviter que les visiteurs réguliers ne se lassent des mêmes expositions. Ainsi, sur la base d'un partenariat avec des artistes, des œuvres telles que des représentations de peintures ou des photographies pourraient composer cette offre artistique. Des expositions à thèmes pourraient se succéder comme la biodiversité, les métiers et artisans de Passy, les formes de nature sur le territoire, la montagne...

Un autre moyen d'accroître l'attractivité de ce projet serait d'organiser un concours pour l'ensemble des visiteurs avec des QR codes disséminés sur Plaine Joux, une fois le scan réalisé, la consigne affichée et la possibilité de télécharger une photo de son téléphone. Une consigne pourrait être « quel paysage est le plus représentatif de Passy ? ». Les visiteurs auraient l'occasion de transférer la photo de leur choix pour jouer au jeu concours. Les bénéfices seraient d'offrir une banque d'image rapidement exploitable à la commune pour alimenter ses réseaux sociaux, diversifier sur une offre touristique novatrice et ainsi, les gagnants verraient leurs œuvres exposées en plein air.

Scénario 1 :

La première conception de ces expositions de plein air passe par l'aménagement d'un sentier culturel à Plaine Joux. Le départ du parking avec un premier regroupement d'œuvres dirige inconsciemment les visiteurs vers le télésiège leur laissant deux choix. Soit monter par le télésiège, soit par le sentier de randonnée. En haut du télésiège, un autre regroupement d'œuvres permet de cibler les deux polarités en bas et en haut du télésiège. Un ensemble d'œuvres seront exposées le long des sentiers qui redescendent au parking.

Dirigé Inconsciemment. Un fait de la psychologie de la ville révèle qu'inconsciemment, l'esprit humain préfère suivre les continuités et ce qui semble former un chemin plutôt que desmbles. L'œil est aussi attiré, pour les personnes plus ou moins curieuses, à regarder des éléments d'aménagements composés de matériaux dits durables visuellement (pierre, bois, végétation...). Il s'agit du principe de Biophilie.



Scénario 2 :

Ce deuxième scénario prend en considération l'ensemble de la zone étudiée du Plateau d'Assy jusqu'à Plaine Joux dans une démarche similaire. Les œuvres pourraient être exposées sur les sentiers rejoignant ces deux lieux majeurs des hauteurs de Passy. Ainsi, un parcours peut être envisagé du cœur du Plateau d'Assy depuis l'église ou du centre culturel vers Plaine Joux guidé par les panneaux d'expositions. Le visiteur serait alors intégré dans un parcours mêlant nature, sport et culture au cœur d'une valorisation artistique.

2) Tableau d'analyse (petit argumentaire complémentaire)

ACCEPTABILITÉ SOCIALE	Pratiques respectueuses	
	Fréquentation contrôlée	
VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES	Ressources naturelles	
	Savoir-faire	
INTÉGRATION AU PROJET DE TERRITOIRE	Saisonnalité	
	Articuler Nature-culture	
SOUTENABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	Pression sur les milieux	

Afin de mettre en avant cette ressource culturelle sur le territoire, Passy pourrait offrir avec des moyens relativement faibles une offre novatrice aux visiteurs. Celle-ci s'intègre parfaitement dans l'application des enjeux sociaux, environnementaux et économiques du développement durable tout en faisant ressortir les spécificités du territoire.

In 2018, the Mountain Partnership Secretariat together with Slow Food and the Philippines' Department of Tourism-Cordillera Administrative Region (DoT CAR) developed the pilot initiative "Food and tourism for mountain development" to tap the potential of local food systems as drivers of sustainable tourism. The goal was to promote a sustainable tourism model based on connections among small-scale farmers, cooperatives and businesses and on raising awareness among visitors and consumers about the importance of conserving biodiversity, agrobiodiversity, cultural heritage and local gastronomy.

The Cordillera mountain range contains the highest and largest mass of mountains in the Philippines, covering about 16 percent of the country's total land area. Seventy-one percent of this land area is characterized by steep slopes and high elevations (500 to 2 000 m above sea level), with limited areas available for agriculture and settlements.

The Cordillera Administrative Region (CAR) is one of the poorest and most marginalized regions in the country, especially its farmers and fisherfolks. The region is rich in agrobiodiversity and has distinct indigenous cultures that differ from the rest of the country. Five Ifugao Rice Terrace sites are inscribed in the UNESCO List of World Heritage in Danger.

Local, unique and biodiverse products and their gastronomy are at the heart of the "Food and tourism for mountain development" project, connecting local stakeholders including smallholder producers, artisans, agritourism providers, homestays, restaurants, coffee shops and food outlets.

Annexe 3 : Étude de cas publié dans le document de l'ONU Mountain tourism Towards a more sustainable path

Annexe 4



PRÉSIDENT

Philippe GALEZ

Agent comptable
Olivier GIGNOUX

Médecin des personnels
Sandrine FRION

Conseiller de prévention
Jérôme ANGLADE

VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS

Conseil d'administration, 1er vice-président Philippe BRIAND	Conseil d'administration Thierry ROLANDO	Formation et Vie universitaire Jean-François DREUILLE	Transformation du 1er cycle universitaire Bernard CARON	Alternance Éric WEISS	Orientation, relations avec les lycées, insertion professionnelle David MÉLO	Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations Cristina VIGNALI DE POLI	Étudiant Nicolas MOURGUES	Interdisciplinarité et lien formation et recherche Claire SALMON	Recherche Mareva SABATIER	Valorisation de la recherche et des relations contractuelles avec les entreprises Nicolas FORESTIER	Patrimoine et transitions environnementale Gilles FRAISSE	Numérique et systèmes d'information Patrice MELE	Relations internationales Laurence VIGNOLLET
--	--	---	---	--------------------------	---	--	------------------------------	--	------------------------------	--	--	--	--

CHARGÉES ET CHARGÉS DE MISSION

Bien-être / Santé Amaud CARRÉ	Campus connectés Lionel VALET	Certification en langues vivantes & langues vivantes supplémentaires Paul JONES	Culture scientifique et technique Pascal BALLAND	Développement formation continue Éric WEISS	Développement de l'activité FLE et Francophonie Laurence VIGNOLLET	Entrepreneuriat Ekaterina LE PENNEC	Hybridation-Moodle-Karuta Jean-Jacques CURTELIN	Métiers de l'enseignement Aurora MIONNET	PIX Ilham ALLOUI	UNITA Nirina CHHAY
----------------------------------	----------------------------------	---	--	---	--	--	--	---	---------------------	-----------------------

RÉFÉRENTES ET RÉFÉRENTS, RELAIS, EXPERTES ET EXPERTS

■ Innovation pédagogique et stratégie de formation Lionel VALET	■ Campus des métiers et des qualifications Thierry ROLANDO
■ NCU2 @spire - Axe 1 Jean-Louis FERRARINI	■ NCU2 @spire - Axe 2 Elodie KREDENS
■ Économie circulaire Grégory CHATEL	■ Territoire Éric BRUNAT
■ Mobilité Franck DELBART	■ Défense et Sécurité Frédéric TURPIN
■ Éthique scientifique Maréva SABATIER	■ Déontologie David BAILLEUL
■ Accès aux documents administratifs / Protection des données Noémie HENRY	■ Sécurité Système d'information Christophe HARBINE
■ Téléphonie Stéphane BAUZAC	■ Service civique Rachel GONCALVES
■ Sports de Haut Niveau Jean-Baptiste ÉVROT	■ UNITA InnoUNITA Re-UNITA
■ Homophobie Intégrité Laïcité Prévention de la radicalisation Racisme et Antisémitisme Transgenre Fonctionnaire Sécurité Défense Christelle BONATO	

DÉPARTEMENTS

- **Accompagnement Pédagogique, Promotion de l'Enseignement Numérique et à Distance pour la Réussite des Étudiants (APPRENDRE)**
Directeur : Laurent TABOUBOT
- **Centre National de Formation des Enseignants intervenant auprès des jeunes Déficiants Sensoriels (CNFEDS)**
Directrice : Elisabeth MASSA-BINCAZ
- **Pôle touristique d'excellence « Montagne Inventive »**
Directeur : Amaud GRANDJACQUES

CHAIRES

- **Chaire Senghor de la Francophonie** : Frédéric TURPIN
- **Chaire UNESCO des ressources en eau** : Thierry VILLEMEN

FONDATION PARTENARIALE UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

- Président : Guillaume KRÉZIAK
- Directrice : Cécile DECHAND

CLUB DES ENTREPRISES DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

- Président : Olivier SALAUN
- Délégué général : Nicolas BORGHESE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Directrice générale des services : Christelle BONATO
- Adjointe : Maëlle LEPOUTRE

UNITÉS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

- **Faculté de droit (FD)**
Doyen : David BAILLEUL
Doyen adjoint : Florent VIAUD
Doyenne adjointe : Molahareh BOLLON
Responsable administrative : Julie VANDERSTEENE
- **Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)**
Directeur : Laurent RIPART
Directeur adjoint : Aurélien GRATON
Responsable administrative : Anne LOUVAT
- **Sciences et Montagne (ScEM)**
Directeur : Richard TAILLET
Directrice adjointe : Geneviève CHIAPUSO
Responsable administrative : Dorine CARAES

INSTITUTS

- **Institut d'Administration des Entreprises (IAE) Savoie Mont Blanc**
Directeur : Richard CALVI
Directrice adjointe : Sarah Le DUIGOU
Directeur adjoint : Daniel FRANÇOISE
- **Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Anecy**
Directeur : Patrick LANDECY
Directeur adjoint : Stéphane TICHADOU
Direction administrative : Estelle VOILE
- **Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Chambéry**
Directeur : Christian PICARD
Responsable administrative : Sandrine NICOUUD

ÉCOLE D'INGÉNIEURS

- **Polytech Anecy-Chambéry**
Directeur : Adrien BADEL
Directeur adjoint : Stéphane MARTEAU
Responsable administrative : Emmanuelle PAREL

FORMATION DOCTORALE

- **Collège doctoral de l'université Savoie Mont Blanc (CODUSMB)**
Directeur : Jean-Luc BESOMBES
- **École doctorale Cultures, Sociétés et Territoires (CST)**
Directrice : Muriel FADAIRO
- **École doctorale Sciences Ingénierie Environnement (SIE)**
Directeur : Jean-Christophe CLÉMENT

LABORATOIRES

- **Centre Favre** Directeur : Jean-François JOYE (USMB)
- **LIP-PC2S** Directeur : Dominique MULLER (UGA) / Directeur adjoint : Amaud CARRÉ (USMB)
- **LLSETI** Directrice : Emma BELL (USMB) / Directrice adjointe : Ghislaine CHABERT (USMB)
- **LPNC** Directrice : Monica BACIU (UGA) / Correspondant local : Pascal HOT (USMB)
- **CARTEL** Directrice : Isabelle DOMAIZON (INRAE) / Dir. adjoints : Jean-Christophe CLÉMENT (USMB) / Jean GUILLARD (INRA)
- **EDYTEM** Directeur : Yves PERRETTE (CNRS) / Dir. adjointe : Clémence PERRIN MALTERRE (USMB)
- **IMEP-LAHC** Directrice : Anne KAMINSKI (G-INP) / Dir. adjoints : Frédéric GARET (USMB) / Elise GHIBAUDO (G-INP)
- **ISTerre** Directeur : Philippe ROUX (CNRS) / Dir. adjoints : F. JOUANNE (USMB) / F. BRUNET (CNRS) / Dir. adjoints : A. SOUQUET (UGA) / F. GIRAUD (UGA) / M.L. DOAN (UGA)
- **LAMA** Directeur : Dorin BUCUR (USMB)
- **LAPP** Directeur : Giovanni LAMANNA (CNRS)
- **LAPTh** Directeurs adjoints : Stéphane JEZEQUEL (CNRS) / Gilles MAURIN (USMB)
- **LECA** Directeur : Luc FRAPPAT (USMB)
- **LIBM** Directeur : François POMPANON (UGA) / Directrice adjointe : Anne LOISON (USMB)
- **IREGE** Directrice : Rachel BOCQUET (USMB)
- **LEPMI** Directrice : Fannie ALLOIN (CNRS) / Dir. adjoints : Lionel FLANDIN (USMB) / Yann BULTEL (G-INP)
- **LISTIC** Directeurs : Emmanuel TROUVÉ (USMB) / Sébastien MONNET (USMB)
- **LOCIE** Directeur : Christophe MÉNEZO (USMB) / Dir. adjointes : Evelyne GONZE / Nolwenn LE PIERRES
- **SYMME** Directeur : Ronan LE-DANTEC (USMB) / Directeur adjoint : Éric PAIREL (USMB)

DIRECTIONS ET SERVICES CENTRAUX

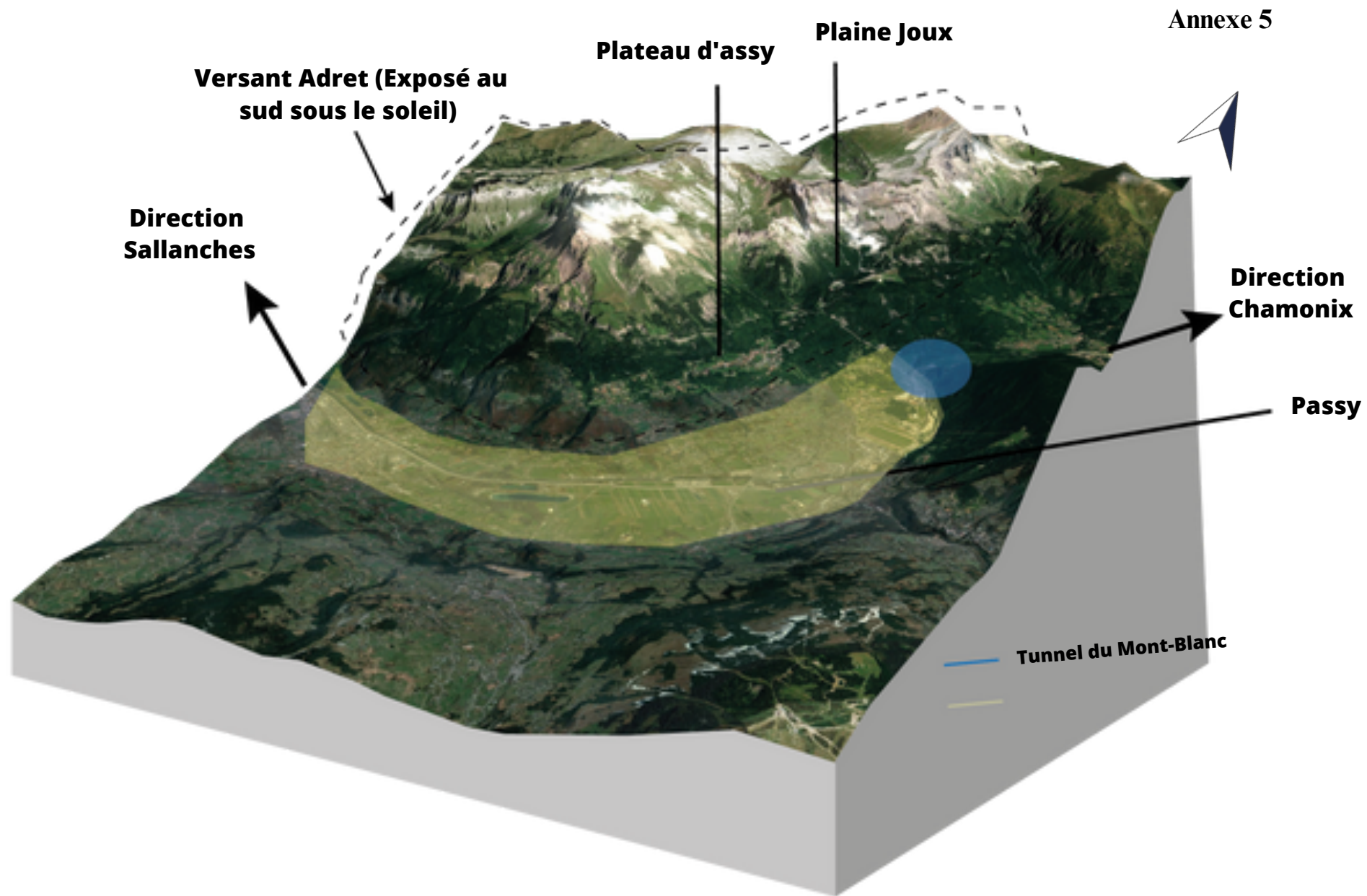
- **Agence comptable**
Agent comptable : Olivier GIGNOUX
Adjointe : Stéphanie DELORMEL
- **Direction des Affaires Financières (DAF)**
Directrice : Brigitte GOULET
- **Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles (DAJI)**
Directrice : Noémie HENRY
- **Direction de l'Aide au Pilotage et de l'Amélioration Continue (DAPAC)**
Directrice : Carine BIANCHI
- **Direction de la communication (DIRCOM)**
Directrice : Véra ISAAC
- **Direction du Développement de la Recherche et de la Valorisation (DDRV)**
Directeur : Fabrice NICOLAS
- **Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE)**
Directrice : Aurélie GOYER
Adjoint : Stéphane VITIELLO
- **Direction du Numérique (DN)**
Directeur : François MADJLESSI
- **Direction du Patrimoine (DIRPAT)**
Directrice : Véronique DEGLAIRE
Adjoint : Sébastien VIGNOT
- **Direction des Ressources Humaines (DRH)**
Directrice : Catherine COUTAZ
- **Direction des Relations Internationales (DRI)**
Directrice : Émilie VIRET-THASINPHONE
- **Service Prévention Sécurité**
Responsable : Jérôme ANGLADE

SERVICES COMMUNS

- **Service Commun de la Documentation et des Bibliothèques Universitaires (SCDBU)**
Directeur : Mehdi MOKRANE
Responsable administrative : Dominique CORBET
- **Service des sports**
Directeur : Olivier FRESCHI
Responsable administrative : Yaëlle CHABERT
- **Service Formation Continue (SFC)**
Directrice : Stéphanie GEROSA
Responsable administrative : Aurélie HISTILLOLES
- **Service de santé étudiant**
Directrice : Laurence SERRAT-PERDOUX
Adjointe : en cours de recrutement
Assistante administrative : Claudie SAFON-BOLOS

Mise à jour : 23 juin 2023 - Réalisation : Direction de la communication de l'USMB

Annexe 4 : Organigramme des pôles de l'USMB agrandi



Annexe 5 : Agrandissement du Bloc diagramme de la situation de Passy

Résumé

Antoine Delorme

Mémoire de recherche de Master 2 : Ville et environnements urbains - spécialité Management de la transition, urbanisme et e-gouvernance



**Tutrice universitaire : Élodie Salin
Professeure à l'Université du Mans**

**Avenue Olivier Messiaen 72085 LE MANS
Cedex 9**

**Tuteur de stage : Arnaud
Grandjacques
Directeur du PTMI**

**19 Bd de la mer Caspienne
73370 LE BOURGET-DU-
LAC**

Axer la transition d'une commune de moyenne montagne par le développement durable : Étude de cas de Passy

Aménager un territoire de montagne est un enjeu de taille qui demande d'intégrer l'ensemble des composantes qui constituent la dynamique de ces espaces. La commune de Passy est d'autant plus concernée par ces projets d'aménagement, que son territoire se place dans la transition d'une ville fragmentée par diverses polarités.

La synthèse qui suit vise à replacer le cadre des communes de moyenne montagne dans les Alpes face aux enjeux qui requièrent cette transition territoriale, notamment face aux conséquences du changement climatique et de la déprise urbaine.

Un point sera effectué sur le cas de Passy, commune de Haute-Savoie et de la composition identitaire de son territoire. Celle-ci reprend diverses thématiques qui servent à proposer des aménagements qui eux-mêmes, apporteront une structure plus lisible des polarités de la commune.

L'enjeu majeur repose sur la rigueur pour relever l'ensemble des atouts à diverses échelles. Cette composante multiscalaire se retrouve d'autant plus dans la projection des aménagements et des scénarios proposés.

Une deuxième partie engagera d'autant plus la légitimité d'appliquer le développement durable comme source de transition. Elle sera accompagnée d'une diversité de principes qui peuvent la composer, afin de construire un projet de territoire durable et revitalisé. Ainsi, le cadre théorique de ce mémoire sera illustré par des études de cas réalisées lors du stage ou dans les montagnes françaises.

Mots clés : Urbanisme ; Développement durable ; Transition territoriale ; Bien-être ; Montagne ; Passy